

**GUIDE DE L'ÉTUDIANT  
2011-2012**



**Sciences humaines**

**300.A0**

## Mot du directeur des études

Chère étudiante, cher étudiant,

C'est avec plaisir que je vous accueille au cégep de Saint-Laurent. Soyez assuré que tout le personnel ne néglige aucun effort afin de vous soutenir dans votre expérience collégiale.

Plusieurs moyens sont mis à votre disposition afin de vous aider à la réussite de vos études. Qu'il s'agisse de centres d'aide, de tutorat par les pairs, d'encadrement particulier offert par les programmes, toutes ces mesures ont pour objectif commun votre réussite et, ultimement, votre diplomation. Cependant, l'engagement dans votre projet d'études demeure une condition essentielle. En effet, tous ces services d'aide ne peuvent vous dispenser de votre responsabilité à cet égard.

Dans cet esprit, je vous encourage à prendre quelques minutes afin de découvrir ce guide de l'étudiant. Les informations qu'il contient vous aideront à mieux cheminer tout au long de votre parcours au cégep.

Enfin, sachez que votre réussite constitue une priorité pour l'ensemble du personnel. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous consulter.

Je vous souhaite d'excellentes études au cégep de Saint-Laurent !

**Mathieu Cormier**  
**Directeur des études**

## Mot des professeurs du programme

### Les sciences humaines à Saint-Laurent

Le programme Sciences humaines offre, dans sa formation spécifique, un premier contact avec les faits, théories et concepts des diverses disciplines qui le composent soit l'anthropologie, l'économie, la géographie, l'histoire, la politique, la psychologie et la sociologie. Ces disciplines, depuis plus d'un siècle déjà, s'attaquent à l'étude et à la compréhension de tout ce qui relève des êtres humains et des sociétés.

Le programme vise à vous donner une formation équilibrée, tant générale que minimalement spécialisée, et à vous rendre aptes aux études universitaires, particulièrement dans l'une ou l'autre des sciences humaines ou encore dans les domaines de leurs applications, par exemple, le droit, l'enseignement ou les communications.

Il vise aussi à vous faire prendre conscience de tout ce qui peut se rapporter à l'existence humaine et aux sociétés, ici et dans le monde et à vous faire développer un véritable esprit critique. Celui-ci s'exprimera d'abord par une interrogation sur les éléments qui déterminent notre réalité quotidienne puis, par l'évitement des conclusions hâtives et à courte vue. Cette aptitude compose l'esprit scientifique, développé dans toutes les disciplines tout comme la rigueur du discours, la logique dans l'enchaînement des idées et la nécessité de la vérification.

Pour aider aux apprentissages, le programme met l'accent sur diverses habiletés intellectuelles, dont la lecture objective de textes, la recherche efficace des informations, la distinction des causes et des conséquences liées à un phénomène, la capacité de faire des liens entre des éléments venus de diverses disciplines ainsi qu'avec des réalités concrètes et la capacité de rédiger.

En posant leurs objets de la façon la plus objective possible, les sciences humaines favorisent la liberté donnée par la pensée critique. Bien qu'elles aspirent à résoudre des problèmes concrets, à améliorer la communication et la vie en société, elles n'ont pas seulement une visée utilitariste ; ces enseignements, en effet, cherchent à faire de vous des citoyens qui savent s'informer et employer leurs connaissances afin de poser des gestes éclairés. Les sciences humaines sont importantes, tant dans le développement des citoyens que dans la conscience que la société a d'elle-même.

Durant votre cheminement en sciences humaines, vous aiguiserez aussi votre curiosité et vous clarifierez vos propres intérêts.

On comprendra qu'étudier en sciences humaines à Saint-Laurent peut facilement devenir une aventure passionnante. À vous qui la tenterez, nous assurons que vous trouverez chez vos professeurs : compétence, stimulation intellectuelle, disponibilité et dévouement.

**Les professeurs du programme Sciences humaines.**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>MOT DU DIRECTEUR DES ÉTUDES</b> .....	1
<b>MOT DES PROFESSEURS DU PROGRAMME</b> .....	1
<b>PRÉSENTATION DU PROGRAMME</b> .....	4
<b>LA FORMATION SPÉCIFIQUE</b> .....	5
<b>FORMATION SPÉCIFIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS</b> .....	6
<b>LA FORMATION GÉNÉRALE</b> .....	8
<b>LE CHEMINEMENT DANS LE PROGRAMME</b> .....	9
<b>LES GRILLES DE COURS</b>	
- 300.PM Sciences humaines, profil La personne et son milieu .....	9
- 300.MS Sciences humaines, profil Mathématiques et société .....	10
- 300.EI Sciences humaines, profil Enjeux internationaux .....	11
- 300.SE Sciences humaines, profil Option SENS .....	12
La grille de cours	
Les préalables	
Le choix de cours	
Le soutien à la réussite	
L'abandon d'un cours	
Les échecs	
Conditions particulières d'admission reliées au cheminement scolaire	
La sanction des études	
L'épreuve synthèse	
Le cadre général	
Les objectifs	
L'admissibilité	
<b>AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS</b> .....	14
<b>ANNEXE 1</b> .....	19
<b>FORMATION GÉNÉRALE</b>	
<b>LE CHEMINEMENT EN LITTÉRATURE (LANGUE D'ENSEIGNEMENT)</b> .....	19
Formation générale commune en littérature	
Formation générale propre en littérature	
<b>LE CHEMINEMENT EN PHILOSOPHIE</b> .....	20
Formation générale commune en philosophie	
Formation générale propre en philosophie	
<b>LE CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE</b> .....	22
Formation en éducation physique	
<b>ÉDUCATION PHYSIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS</b> .....	23
<b>LE CHEMINEMENT EN ANGLAIS (LANGUE SECONDE)</b> .....	25
Formation en anglais langue seconde	
<b>LES COURS COMPLÉMENTAIRES</b> .....	27
<b>COURS COMPLÉMENTAIRES ♦ DESCRIPTIF DES COURS</b> .....	27

Ce document vous est remis lors de votre inscription dans votre programme. Vous devez le conserver tout au long de vos études au Collège. Pour chacun des programmes, une copie électronique du guide est disponible sur le site Web du Collège.

Les informations contenues dans ce guide étaient à jour le 31 mars 2011 et s'adressent aux nouveaux étudiants admis à la session d'automne 2011.

Bien que le masculin soit utilisé dans ce document, les mots relatifs aux personnes désignent autant les femmes que les hommes.

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le *Règlement sur le régime des études collégiales* précise les règles et les modalités concernant le cadre dans lequel se dérouleront vos études. Ce document contient les renseignements généraux sur l'organisation et la gestion de votre programme d'études, l'évaluation des apprentissages et la sanction des études. Il est complété par le *Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire* et la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* du Collège. Les textes de ces règlements et de cette politique sont disponibles à la bibliothèque et sur le site Web du Collège. Chaque département possède également une *Politique départementale d'évaluation des apprentissages* (PDEA) dont la lecture est conseillée. Les exigences pédagogiques contenues dans les plans de cours sont conformes à ces politiques.

### LE PROGRAMME

Le programme Sciences humaines est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation. Certains sont communs à tous les programmes et font partie de la formation générale, d'autres sont propres au programme et sont couverts par la formation spécifique.

Les buts du programme sont les suivants :

- acquérir la connaissance des faits et des concepts de base qui sont l'objet des disciplines des sciences humaines;
- comprendre que chaque discipline définit de façon propre ses objets d'étude et ses approches;
- comprendre que les mots, les concepts et les théories employés pour décrire et expliquer sont tout autant des constructions de l'esprit qu'ils sont en lien avec des réalités;
- voir les liens possibles entre les sciences humaines, leur complémentarité et leurs oppositions éventuelles;
- acquérir les bases de la démarche scientifique, nécessaires à l'exercice d'une pensée critique et à tout questionnement sérieux;
- acquérir des connaissances transdisciplinaires, celles qui, à travers la démarche scientifique, unissent les sciences humaines au-delà de leurs différences d'objets;
- faire le lien entre les enjeux des sciences humaines et les questions philosophiques telles celles du sens, celles de la nature de la connaissance et celles relevant de l'éthique;
- acquérir une excellente connaissance de la langue française parlée et écrite et une maîtrise suffisante de la langue anglaise parlée et écrite;
- développer une pensée rationnelle, rigoureuse et critique;
- susciter l'intérêt de prendre en charge sa condition physique de façon autonome et responsable.

De plus, l'étudiant développera des habiletés générales et méthodologiques ainsi que des attitudes globales qui favoriseront sa réflexion et aideront les prises de position éclairées qu'il pourra être amené à prendre au cours de sa vie.

#### Les habiletés générales

L'étudiant pourra :

- raisonner et argumenter avec rigueur;
- utiliser comme moyen de connaissance et d'explication des notions autres que celles du sens commun;
- comprendre et utiliser adéquatement le vocabulaire de base propre aux différentes disciplines;
- apprécier la cohérence d'un discours, d'une théorie;
- distinguer les causes, les conséquences et les implications liées à un phénomène;
- identifier l'idéologie implicite d'une opinion, d'un discours, d'une théorie ou d'une recherche;
- appliquer des concepts à des réalités sociales et humaines de la vie quotidienne;
- transférer à des situations nouvelles les concepts appris.

#### Les habiletés méthodologiques

L'étudiant aura acquis la capacité :

- de déduire, à partir d'informations, des hypothèses et des objectifs pertinents dans le cadre d'une problématique;
- d'employer une méthode de recherche et d'utiliser ses outils;
- d'observer et de recueillir les données pertinentes;
- de traiter et d'analyser les données, puis d'interpréter les résultats obtenus;
- d'employer de façon cohérente les informations, concepts, données et indicateurs divers;
- d'écrire correctement en français des textes en rapport avec les sciences humaines;
- de comprendre des documents rédigés en anglais et touchant les sciences humaines;
- de maîtriser un traitement de texte et un chiffrier électronique.

Les attitudes

L'étudiant aura :

- acquis une disposition au discernement et à la prudence dans les jugements et les évaluations;
- développé une curiosité en regard des phénomènes humains de tous ordres et un désir d'en savoir davantage;
- pris conscience de sa responsabilité en ce qui regarde la continuation de son développement;
- compris l'importance de communiquer avec clarté ses idées et ses connaissances, tant sur le plan écrit que sur le plan oral;
- développé sa capacité de travailler en équipe;
- développé une ouverture aux personnes et aux cultures.

Tout programme menant à un diplôme d'études collégiales est composé de deux grands volets : 1- la *formation spécifique*, formée des cours prévus au programme d'études de l'étudiant, et 2- la *formation générale* dont une bonne partie est commune à tous les étudiants du collégial.

**LA FORMATION SPÉCIFIQUE**

Le programme Sciences humaines offre aux étudiants des cours dans les sept disciplines suivantes : anthropologie, économie, géographie, histoire, politique, psychologie et sociologie. Au-delà de la formation commune, les divers cours sont agencés en trois profils, chacun possédant ses caractéristiques propres : *La Personne et son milieu*, *Mathématiques et société* et *Enjeux internationaux*.

Précisons ici qu'il y a trois niveaux ou types de cours, présentés en séquence, dans le programme. Il y a d'abord les cours d'initiation qui proposent un survol de chaque discipline. Puis les cours dits d'approfondissement qui font suite aux cours d'initiation, développent un ou quelques éléments abordés dans ceux-ci afin de les cerner davantage. Enfin les cours dits d'application demandent que les notions théoriques servent à analyser les divers aspects de situations concrètes.

**Les objectifs communs à tous les étudiants du programme**

- 022K Expliquer les bases du comportement humain et des processus mentaux
- 022L Reconnaître, dans une perspective historique, les caractéristiques essentielles de la civilisation occidentale
- 022M Expliquer les fondements économiques de la vie en société
- 022N Discerner l'apport de connaissances disciplinaires à la compréhension du phénomène humain
- 022P Appliquer des outils statistiques à l'interprétation de données reliées à des contextes d'études en sciences humaines
- 022Q Appliquer la démarche scientifique à une recherche empirique en sciences humaines
- 022R Approfondir des connaissances disciplinaires sur le phénomène humain
- 022S Appliquer à la compréhension du phénomène humain, dans des situations concrètes, des notions disciplinaires
- 022T Démontrer l'intégration personnelle d'apprentissages du programme

LES PROFILS

Trois profils complètent la formation par des cours plus spécifiques.

- **Le profil *La personne et son milieu***

Ce profil s'intéresse plus particulièrement à la personne humaine et à son activité dans son environnement immédiat et dans sa communauté. Cette orientation sera développée à travers les cours suivants (dont certains sont au choix) : *Psychologie du développement*, *Psychologie sociale et organisationnelle*, *États psychiques et milieux d'observation*, *Économie, personne et société*, *Nouvelles perspectives en histoire du Québec*, *Sociologie de la famille*, *Regards anthropologiques* et *Régimes politiques et modernité*.

Les étudiants qui voudraient poursuivre des études de psychologie à l'université doivent remplacer certains cours par *Biologie humaine* et *Méthodes quantitatives avancées*.

Voici leurs objectifs :

- 022V Expliquer la régulation cellulaire et systémique de l'organisme humain ainsi que sa reproduction
- 022W Appliquer des outils statistiques avancés, fondés sur la théorie des probabilités, à la prise de décision dans des contextes d'études en sciences humaines

- **Le profil *Mathématiques et société***

Selon leurs intérêts, les étudiants inscrits dans ce profil peuvent opter pour une grille de cours intégrant les principales thématiques du profil *La personne et son milieu* ou encore une grille de cours inspirée du profil *Enjeux internationaux*. Le profil comprend aussi les préalables de mathématiques exigés dans plusieurs programmes universitaires, soit : *Calcul différentiel*, *Calcul intégral* et *Algèbre vectorielle et linéaire*.

Voici leurs objectifs :

- 022X Appliquer des méthodes du calcul différentiel à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines
- 022Y Appliquer des méthodes du calcul intégral à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines
- 022Z Appliquer des méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à l'étude de différents phénomènes de l'activité humaine

- **Le profil *Enjeux internationaux***

Ce profil étudie plus particulièrement les phénomènes mondiaux qui influent sur les développements politique et économique des pays, peuples et nations ainsi que les organisations qui s'y rattachent. Les projets liés à ce profil exploreront l'ouverture sur le monde ou du moins s'intéresseront aux activités nationales qui opèrent cette ouverture. Les cours autour desquels s'articulera ce profil sont : *Enjeux géographiques du 21<sup>e</sup> siècle, Géopolitique des groupes minoritaires, Défis sociaux et transformation des sociétés, Regards anthropologiques, Économie et monde, Régimes politiques et modernité et Politique internationale.*

L'option SENS - Sensibilisation aux Échanges Nord-Sud - vise des étudiants particulièrement intéressés par les enjeux du développement des pays de l'hémisphère Sud. L'implication autant des étudiants que des professeurs se reflète non seulement dans le stage effectué à la fin du programme dans un pays d'Amérique latine, mais aussi dans les nombreuses activités parascolaires. Le stage donne l'occasion aux étudiants d'échanger avec leur famille d'accueil, avec les organismes locaux des communautés visitées et de se conscientiser sur le terrain des différentes réalités touchant les pays émergents. L'étudiant complète sa formation par des cours d'espagnol (en cours complémentaires) et des cours disciplinaires (histoire, anthropologie, politique, géographie). De plus, les étudiants participent à un ensemble d'activités de groupe qui viennent soutenir ses apprentissages scolaires et les amènent à s'impliquer dans leur milieu (collège et communauté).

Bien que le Collège, certains partenaires et diverses activités de financement assurent le paiement d'une part importante des coûts du stage à l'étranger, l'étudiant devra prévoir une contribution personnelle d'environ 700 \$ ainsi que les frais reliés aux vaccins et au passeport.

<b>FORMATION SPÉCIFIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS</b>
--

**101-901-RE**

**BIOLOGIE HUMAINE**

Ce cours de biologie fournit les données essentielles sur l'organisation et le fonctionnement du corps humain. L'étudiant découvrira d'abord plusieurs fonctions coordonnées régies par les systèmes nerveux et endocrinien. L'étude du système nerveux est complétée par celle des fonctions sensorielles, motrices et intégratrices et par celle des effets du stress sur l'organisme. Suivra l'étude des mécanismes de la reproduction et de la transmission des gènes entre les générations.

**201-NYA-05**

**CALCUL DIFFÉRENTIEL**

Ce cours est la première partie du calcul différentiel et intégral. La dérivée répond essentiellement au problème de la tangente à une courbe. Nous présenterons la définition, le calcul et les applications des dérivées. Vous y verrez, entre autres, les notions suivantes : limite, continuité, dérivée de fonctions algébriques et transcendentes, construction de courbes, optimisation et taux liés.

**201-NYB-05**

**CALCUL INTÉGRAL**

Ce cours est la deuxième partie du calcul différentiel et intégral. L'intégration est la solution au problème du calcul de l'aire d'une surface quelconque. Nous présenterons la définition, le calcul et les applications des intégrales. Vous y verrez, entre autres, les notions suivantes : techniques d'intégration, théorème fondamental, suites et séries.

**201-NYC-05**

**ALGÈBRE LINÉAIRE ET GÉOMÉTRIE VECTORIELLE**

Ce cours présente les notions de base de l'algèbre linéaire et leurs principales applications à la géométrie de l'espace : vecteurs géométriques et algébriques, matrices et déterminants, systèmes d'équations linéaires, produits scalaires et vectoriels, droite et plan dans l'espace.

**300-300-RE**

**INITIATION PRATIQUE AUX MÉTHODES DE RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES**

Développement de la rigueur de pensée et de l'esprit scientifique en sciences humaines. Cours comportant des apprentissages théoriques et des laboratoires complétés par une recherche empirique. (60 heures)

**300-301-RE**

**DÉMARCHE D'INTÉGRATION DES ACQUIS EN SCIENCES HUMAINES**

Ce dernier cours du programme permet de faire les liens entre les différentes composantes d'une formation en sciences humaines, de faire le bilan de ses apprentissages et de les transférer à des situations nouvelles dans le cadre d'une recherche documentaire, d'un projet ou d'un stage. (45 heures)

**320-103-SL**

**GÉOGRAPHIE MONDIALE (initiation)**

Ce cours permet, grâce à l'approche et aux outils géographiques, d'explorer le milieu naturel (relief, hydrographie, climat, végétation) ainsi que les grands ensembles humains (population, culture, géoéconomie, géopolitique) qui animent notre planète. De façon à bien identifier les faits et les lieux responsables de la répartition de l'homme à la surface de la Terre. (45 heures)

**320-203-SL**

**LES ENJEUX GÉOGRAPHIQUES DU 21<sup>e</sup> SIÈCLE (approfondissement)**

Ce cours permet d'acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension et l'explication des grands défis géographiques mondiaux actuels et futurs. Des problématiques telles que l'urbanisation, l'agriculture, l'environnement, la répartition de l'eau et des ressources naturelles sont analysés à partir de cas ou situations concrètes d'ici et d'ailleurs. (45 heures)

**320-303-SL**

**GÉOPOLITIQUE DES GROUPES MINORITAIRES (application)**

Par le biais d'études de cas, ce cours permet de mettre en application les concepts géographiques vus précédemment. Certaines collectivités minoritaires seront étudiées à partir d'un cadre d'analyse (géographique, démographique, historique, politique, économique et culturel) qui permettra de mieux comprendre leurs problématiques. (45 heures)

**330-213-SL**

**HISTOIRE DU 20<sup>e</sup> SIÈCLE (approfondissement)**

Survol du dernier siècle à travers les événements politiques, socio-économiques et culturels majeurs qui l'ont façonné, tels les deux conflits mondiaux, la guerre froide, la décolonisation et l'écroulement du système soviétique. (45 heures)

**330-313-SL**

**HÉMISPHERE SUD, HISTOIRE ET CIVILISATION**

**(application)**

Étude de la réalité des pays de l'hémisphère sud à travers leur histoire, depuis les débuts du colonialisme jusqu'à aujourd'hui. Accent mis sur l'histoire de l'Amérique latine et principalement sur celle du territoire choisi pour le stage de fin d'année. (45 heures)

**330-403-SL**

**NOUVELLES PERSPECTIVES EN HISTOIRE DU QUÉBEC**

**(application)**

Compréhension de l'histoire du Québec sous les aspects social, économique, architectural et urbanistique. Activités comprenant du travail de terrain, telles des enquêtes dans le Vieux-Montréal, au centre-ville et dans un quartier de la périphérie montréalaise. (45 heures)

**330-910-RE**

**HISTOIRE DE LA CIVILISATION OCCIDENTALE**

**(initiation)**

Premier contact avec l'histoire, science du temps de l'humanité, dans sa globalité et sa longue durée. Examen du monde actuel par l'étude d'une civilisation aux lointaines racines, celle de l'Occident, de son cadre géographique et de sa progression dans le temps, en privilégiant les « faits de civilisation » plutôt que l'histoire événementielle. (45 heures)

**350-102-RE**

**INITIATION À LA PSYCHOLOGIE**

**(initiation)**

Étude des facteurs déterminant les comportements et les processus mentaux, tels la perception, l'apprentissage, la motivation et l'intelligence, ainsi que des principaux aspects de leur fonctionnement expliqués par diverses approches théoriques. (45 heures)

**350-203-SL**

**PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT**

**(approfondissement)**

Étude des étapes du développement humain, sur les plans physique, cognitif, affectif et social, de la période intra-utérine à la mort. (45 heures)

**350-303-SL**

**PSYCHOLOGIE SOCIALE ET ORGANISATIONNELLE**

**(application)**

Étude des comportements et des processus cognitifs en jeu dans les situations sociales et dans la dynamique des groupes et des organisations. Applications à des situations concrètes. (45 heures)

**350-313-SL**

**ÉTATS PSYCHIQUES ET MILIEUX D'OBSERVATION**

**(application)**

Études de diverses difficultés psychiques au moyen d'observations dirigées dans différents milieux de santé mentale.

**360-300-RE**

**MÉTHODES QUANTITATIVES EN SCIENCES HUMAINES**

Étude des concepts et des techniques de base de la méthode quantitative appliquée à la recherche en sciences humaines : échantillonnage et sondage, statistique descriptive, transformation et analyse des données. De plus, le cours permettra également à l'étudiant de mieux évaluer les informations de nature quantitative auxquelles il est exposé dans son quotidien. (60 heures)

**360-301-RE**

**MÉTHODES QUANTITATIVES AVANCÉES**

Assurer les notions mathématiques et statistiques qui sont essentielles aux programmes de baccalauréat en psychologie et qui complètent celles traitées dans le cours de méthodes quantitatives : probabilités, estimation, intervalles de confiance, tests d'hypothèses. (60 heures)

**381-103-SL**

**REGARDS ANTHROPOLOGIQUES (initiation)**

Étude du concept de culture et de ce qui distingue l'être humain des autres primates. Le travail de l'ethnologue : terrain, méthodes et rencontre avec l'Autre. (45 heures)

**381-413-SL**

**PEUPLES DU MONDE, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT**

**(initiation)**

Étude de la diversité des cultures traditionnelles dans une perspective de relativisme culturel. Analyse de leur transformation à la suite du contact entre les peuples. Rôle de la coopération canadienne. (45 heures)

**383-403-SL**

**ÉCONOMIE, PERSONNE ET SOCIÉTÉ**

**(approfondissement)**

Étude du comportement des consommateurs et des entreprises, des marchés, de la répartition des revenus et des problèmes économiques actuels. (45 heures)

**383-413-SL**

**ÉCONOMIE ET MONDE**

**(approfondissement)**

Théories de l'échange international, commerce, mondialisation, intégration et accords internationaux, systèmes monétaires et pays en développement. (45 heures)

**383-920-RE**

**INITIATION À L'ÉCONOMIE GLOBALE**

**(initiation)**

Étude de l'activité économique : rareté et choix, marché, P.I.B., croissance, chômage et inflation, équilibre global, monnaie, rôle et place de l'État. (45 heures)

**385-303-SL**

**RÉGIMES POLITIQUES ET MODERNITÉ**

**(initiation)**

Étude de l'évolution du concept de l'État moderne à partir de ses fondements philosophiques jusqu'à leur incarnation dans la pratique des différents régimes politiques. Les grands courants idéologiques, la représentation politique et les nouveaux défis démocratiques seront analysés à l'aide des outils théoriques et méthodologiques qu'offre la discipline. (45 heures)

**385-423-SL**

**POLITIQUE INTERNATIONALE**

**(approfondissement)**

Ce cours s'intéresse particulièrement aux phénomènes politiques qui se déroulent hors de la sphère intérieure des États. Présentation des principaux acteurs (étatiques ou non), des mécanismes, des structures et des grands débats internationaux à travers les grandes écoles théoriques de la discipline. (45 heures)

**387-103-SL**

**INTRODUCTION À LA SOCIOLOGIE**

**(initiation)**

Ce cours initie à la perspective sociologique et fait prendre conscience que l'être humain est à la fois le produit de la société et un agent de changement social. Il amène à se distancer face aux modes d'intégration et d'adaptation de la personne à la société. (45 heures)

**387-413-SL**

**DÉFIS SOCIAUX ET TRANSFORMATION DES SOCIÉTÉS**

**(application)**

Dans ce cours, l'étudiant est amené à appliquer des notions sociologiques à des défis sociaux d'envergure. Seront ainsi abordés, en conjonction avec le devenir des sociétés, 3 ou 4 défis touchant, entre autres thèmes : les minorités, les rôles masculins et féminins, les nouvelles technologies, le rôle de l'État, les mouvements migratoires et la citoyenneté et les inégalités sociales. (45 heures)

**387-423-SL**

**SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE**

**(approfondissement)**

Ce cours fait prendre conscience de la relativité des modèles familiaux et permet de rendre intelligibles les rapports entre familles et sociétés. Il fait saisir la nature et la portée des transformations s'effectuant à l'intérieur des familles et donne l'occasion de développer un questionnement sur l'avenir de celles-ci. (45 heures)

**LA FORMATION GÉNÉRALE**

Telle qu'elle est conçue actuellement, la formation générale au collégial vise à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture. Elle a donc une triple finalité :

- ❖ L'acquisition d'un fonds culturel commun qui se traduit par :
  - la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
  - la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
  - une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
  - la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
  - la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
  - la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
  - une éthique personnelle et sociale;
  - une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
  - la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.
  
- ❖ L'acquisition et le développement d'habiletés génériques :
  - la conceptualisation, l'analyse et la synthèse;
  - la cohérence du raisonnement;
  - le jugement critique;
  - la qualité de l'expression;
  - l'application des savoirs à l'analyse de situations;
  - l'application des savoirs à la détermination de l'action;
  - la maîtrise de méthodes de travail;
  - le retour réflexif sur les savoirs.
  
- ❖ L'appropriation d'attitudes souhaitables :
  - l'autonomie;
  - le sens critique;
  - la conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
  - l'ouverture d'esprit;
  - la créativité;
  - l'ouverture sur le monde.

Dans les collèges, la formation générale est actualisée à travers :

- quatre cours de littérature en langue d'enseignement (français) pour un total de 240 heures;
- trois cours de philosophie pour un total de 150 heures;
- trois cours d'éducation physique pour un total de 90 heures;
- deux cours de langue seconde (anglais) pour un total de 90 heures;
- deux cours complémentaires à la formation spécifique de l'étudiant pour un total de 90 heures. Ces cours appartiennent à un des champs de savoirs suivants :
  - ✓ sciences humaines;
  - ✓ culture scientifique et technologique;
  - ✓ langues modernes;
  - ✓ langage mathématique et informatique;
  - ✓ arts et esthétique.

L'annexe 1 décrit la façon dont la formation générale est mise en oeuvre au cégep de Saint-Laurent. La séquence et le contenu des cours de chaque discipline y sont présentés sous forme de tableaux simples à consulter. L'offre de cours complémentaires, variable selon chaque programme, y est aussi présentée.

LE CHEMINEMENT DANS LE PROGRAMME

300.PM Sciences humaines, profil La personne et son milieu

GRILLE DE COURS

300.PM Sciences humaines, profil La personne et son milieu														
Formation générale						Formation spécifique								
1	Français 1 Écriture et littérature 601-101-MQ 2-2-3 (2,33)	Philosophie 1 Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3-1-3 (2,33)		Anglais 1 Formation commune 604-100-MQ, 101-MQ, 102-MQ OU 103-MQ 2-1-3 (2,00)		Initiation à la psychologie 350-102-RE 2-1-3 (2,00) (022K)	Histoire de la civilisation occidentale 330-910-RE 2-1-3 (2,00) (022L)	Initiation à l'économie globale 383-920-RE 2-1-3 (2,00) (022M)	Introduction à la sociologie 387-103-SL 3-0-3 (2,00) (022N)			<b>Session 1</b> 23 heures FG : 11 h FS : 12 h 14,66 unités FG : 6,66 FS : 8		
2	Français 2 Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3-1-3 (2,33) PA : Français 1		Éducation Physique 1 Santé et éducation physique 109-101-MQ 1-1-1 (1,00)	Anglais 2 Propre au programme 604-XXX-SL 2-1-3 (2,00)	Complémentaire (2,00)	Psychologie du développement 350-203-SL 2-1-2 (1,66) (022R) PR : 350-102-RE	Histoire du 20 <sup>e</sup> siècle 330-213-SL 3-0-2 (1,66) (022R) PR : 330-910-RE		Géographie mondiale 320-103-SL 2-1-3 (2,00) (022N)		Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300-RE 2-2-2 (2,00) (022P)	<b>Session 2</b> 25 heures FG : 12 h FS : 13 h 14,66 unités FG : 7,33 FS : 7,33		
3	Français 3 Littérature québécoise 601-103-MQ 3-1-4 (2,66) PA : Français 1 et 2	Philosophie 2 L'être humain 340-102-MQ 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1	Éducation Physique 2 Activité physique 109-102-MQ 0-2-1 (1,00) PA : Éduc. phys. 1			1 sur 2 États psychiques et milieux d'observation 350-313-SL 1-2-3 (2,00) (022S) PR : 350-203-SL		1 sur 2 Psychologie sociale et organisationnelle 350-303-SL 2-1-3 (2,00) (022S) PR : 350-102-RE		Regards anthropologiques 381-103-SL 3-0-3 (2,00) (022N)	Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines 300-300-RE 2-2-2 (2,00) (022Q) PA : 360-300-RE	<b>Session 3</b> 22 heures FG : 9 h FS : 13 h 13,66 unités FG : 5,66 FS : 8		
4	Français propre au programme 601-GND-SL 2-2-2 (2,00) PA : Français 1-2-3	Philosophie 3 Éthique : propre au programme 340-GND-SL 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1-2	Éducation Physique 3 Int. de l'activité phys. à son mode de vie. 109-103-MQ 1-1-1 (1,00) PA : Éduc. phys. 1		Complémentaire (2,00)		Nouvelles perspectives en histoire du Québec 330-403-SL 2-1-3 (2,00) (022S) PR : 330-910-RE	2 choix sur 3 Économie, personne et société 383-403-SL 3-0-3 (2,00) (022R) PR 383-920-RE			Sociologie de la famille 387-423-SL 3-0-3 (2,00) (022R) PR 387-103-SL	Méthodes quantitatives avancées 360-301-RE 2-1-3 (2,00) (022R et 022 W) PA : 360-300-RE	Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines* 300-301-RE 1-2-3 (2,00) (022T)	<b>Session 4</b> 24 heures FG : 12 FS : 12 15,00 unités FG : 7 FS : 8

\* Ce cours est porteur de l'épreuve synthèse de programme.

Heures : 1365 – 1410; unités : 56,66 - 58  
Dernière mise à jour : Février 2008

300.A0 AVM : 2001; TVL : 6 – La personne et son milieu (300.PM) – V2-A2008

COMMENT LIRE LA GRILLE

- 2 Nombre d'heures de théorie
- 1 Nombre d'heures de laboratoire
- 3 Nombre d'heures de travail personnel

\* Le nombre d'unités = le nombre total d'heures allouées à la théorie, au laboratoire et au travail personnel divisé par trois.

Exemple : 2+1+3 = 6 divisé par 3 = 2,00 unités

Psychologie sociale et organisationnelle

350-303-SL

2-1-3 (2,00)

(022S)

PR : 350-102-RE

Titre du cours

Numéro du cours

Nombre d'unités \*

Objectif

Cours préalable à l'inscription

300.MS Sciences humaines, profil Mathématiques et société

GRILLE DE COURS

300.MS Sciences humaines, profil Mathématiques et société												
(Préalables précédents : Maths 536 ou 526)												
Formation générale						Formation spécifique						
1	Français 1 Écriture et littérature 601-101-MQ 2-2-3 (2,33)	Philosophie 1 Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3-1-3 (2,33)	Éducation Physique 1 Santé et éducation physique 109-101-MQ 1-1-1 (1,00)			Initiation à la psychologie 350-102-RE 2-1-3 (2,00) (022K)	Histoire de la civilisation occidentale 330-910-RE 2-1-3 (2,00) (022L)	Initiation à l'économie globale 383-920-RE 2-1-3 (2,00) (022M)		Calcul différentiel 201-NYA-05 3-2-3 (2,66) (022N, 022X) PA : Maths 536 ou 526	Session 1 24 heures FG : 10 FS : 14 14,33 unités FG : 5,66 FS : 8,66	
2	Français 2 Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3-1-3 (2,33) PA : Français 1			Anglais 1 Formation commune 604-100-MQ, 101-MQ, 102-MQ OU 103-MQ 2-1-3 (2,00)	Complémentaire (2,00)	1 sur 2 Géographie mondiale 320-103-SL 2-1-3 (2,00) (022N)		1 sur 2 Regards anthropologiques 381-103-SL 3-0-3 (2,00) (022N) Régimes politiques et modernité 385-303-SL 3-0-3 (2,00) (022N) Introduction à la sociologie 387-103-SL 3-0-3 (2,00) (022N)		Calcul intégral 201-NYB-05 3-2-3 (2,66) (022R, 022Y) PA : 201-NYA-05	Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300-RE 2-2-2 (2,00) (022P)	Session 2 25 heures FG : 10 FS : 15 15 unités FG : 6,33 FS : 8,66
3	Français 3 Littérature québécoise 601-103-MQ 3-1-4 (2,66) PA : Français 1 et 2	Philosophie 2 L'être humain 340-102-MQ 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1	Éducation Physique 2 Activité physique 109-102-MQ 0-2-1 (1,00) PA : Educ. phys. 1	Anglais 2 Propre au programme 604-XXX-SL 2-1-3 (2,00)		1 sur 2 Psychologie sociale et organisationnelle 350-303-SL 2-1-3 (2,00) (022S) PR : 350-102-RE		1 sur 2 Géopolitique des groupes minoritaires 320-303-SL 2-1-3 (2,00) (022S) PR : 320-103-SL		Algèbre linéaire et géométrie vectorielle 201-NYC-05 3-2-3 (2,66) (022S, 022Z) PA : Maths 536 ou 526	Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines 300-300-RE 2-2-2 (2,00) (022Q) PA : 360-300-RE	Session 3 24 heures FG : 12 FS : 12 14,33 unités FG : 7,66 FS : 6,66
4	Français propre au programme 601-GND-SL 2-2-2 (2,00) PA : Français 1-2-3	Philosophie 3 Éthique : propre au programme 340-GND-SL 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1-2	Éducation Physique 3 Int. de l'activité phys. à son mode de vie. 109-103-MQ1-1-1 (1,00) PA : Educ. phys. 1		Complémentaire (2,00)	1 sur 2 Politique internationale 385-423-SL 3-0-3 (2,00) (022R) PR : 385-303-SL		Économie, personne et société 383-403-SL 3-0-3 (2,00) (022R) PR 383-920-RE			Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines* 300-301-RE 1-2-3 (2,00) (022T)	Session 4 21 heures G : 12 FS : 9 13 unités FG : 7 FS : 6

\* Ce cours est porteur de l'épreuve synthèse de programme.

Heures : 1365 – 1410; unités : 56,66 – 58  
Dernière mise à jour : Février 2008

300.A0 AVM : 2001; TVL : 9 – Mathématiques et société (300.MS) – V2-A2008

COMMENT LIRE LA GRILLE

- 2 Nombre d'heures de théorie
- 1 Nombre d'heures de laboratoire
- 3 Nombre d'heures de travail personnel

\* Le nombre d'unités = le nombre total d'heures allouées à la théorie, au laboratoire et au travail personnel divisé par trois.

Exemple : 2+1+3 = 6 divisé par 3 = 2,00 unités

Psychologie sociale et organisationnelle

350-303-SL

2-1-3 (2,00)

022S

PR : 350-102-RE

Titre du cours

Numéro du cours

Nombre d'unités \*

Objectif

Cours préalable à l'inscription

300.EI Sciences humaines, profil Enjeux internationaux

GRILLE DE COURS

300.EI Sciences humaines, profil Enjeux internationaux													
Formation générale						Formation spécifique							
1	Français 1 Écriture et littérature  601-101-MQ 2-2-3 (2,33)	Philosophie 1 Philosophie et rationalité  340-101-MQ 3-1-3 (2,33)	Éducation Physique 1 Santé et éducation physique  109-101-MQ 1-1-1 (1,00)			Initiation à la psychologie  350-102-RE 2-1-3 (2,00) (022K)	Géographie mondiale  320-103-SL 2-1-3 (2,00) (022N)	Histoire de la civilisation occidentale  330-910-RE 2-1-3 (2,00) (022L)	Initiation à l'économie globale  383-920-RE 2-1-3 (2,00) (022M)			Session 1 22 heures FG : 10 FS : 12 13,66 unités FG : 5,66 FS : 8	
2	Français 2 Littérature et imaginaire  601-102-MQ 3-1-3 (2,33) PA : Français 1	Philosophie 2 L'être humain  340-102-MQ 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1	Éducation Physique 2 Activité physique  109-102-MQ 0-2-1 (1,00) PA : Educ. phys. 1	Anglais 1 Formation commune  604-100-MQ, 101-MQ, 102-MQ OU 103-MQ 2-1-3 (2,00)			Enjeux géographiques du 21 <sup>e</sup> siècle  320-203-SL 2-1-3 (2,00) (022R) PR : 320-103-SL	Histoire du 20 <sup>e</sup> siècle  330-213-SL 3-0-2 (1,66) (022R) PR : 330-910-RE	Introduction à la sociologie  387-103-SL 3-0-3 (2,00) (022N)	Méthodes quantitatives en sciences humaines  360-300-RE 2-2-2 (2,00) (022P)		Session 2 25 heures FG : 12 FS : 13 15,00 unités FG : 7,33 FS : 7,66	
3	Français 3 Littérature québécoise  601-103-MQ 3-1-4 (2,66) PA : Français 1 et 2		Éducation Physique 3 Int. de l'activité phys. à son mode de vie.  109-103-MQ 1-1-1 (1,00) PA : Educ. phys. 1	Anglais 2 Propre au programme  604-XXX-SL 2-1-3 (2,00)	Complémentaire  (2,00)	Régimes politiques et modernité  385-303-SL 3-0-3 (2,00) (022N)	Géopolitique des groupes minoritaires  320-303-SL 2-1-3 (2,00) (022S) PR : 320-103-SL			Regards anthropologiques  381-103-SL 3-0-3 (2,00) (022N)	Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines  300-300-RE 2-2-2 (2,00) (022Q) PA : 360-300-RE		Session 3 25 heures FG : 12 FS : 13 15,66 unités FG : 7,66 FS : 8
4	Français propre au programme  601-GND-SL 2-2-2 (2,00) PA : Français 1-2-3	Philosophie 3 Éthique : propre au programme  340-GND-SL 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1-2			Complémentaire  (2,00)	Politique internationale  385-423-SL 3-0-3 (2,00) (022R) PR : 385-303-SL			Économie et monde  383-413-SL 3-0-2 (1,66) (022R) PR : 383-920-RE	Défis sociaux et transformation des sociétés  387-413-SL 2-1-3 (2,00) (022S) PR : 387-103-SL	Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines*	300-301-RE 1-2-3 (2,00) (022T)	Session 4 22 heures FG : 10 FS : 12 13,66 unités FG : 6 FS : 7,66

\* Ce cours est porteur de l'épreuve synthèse de programme.

Heures : 1365 – 1410; unités : 56,66 - 58  
Dernière mise à jour : Février 2008

300.A0 AVM : 2001; TVL : 7 – Enjeux internationaux (300.EI) – V2-A2008

**COMMENT LIRE LA GRILLE**

- 2 Nombre d'heures de théorie
- 1 Nombre d'heures de laboratoire
- 3 Nombre d'heures de travail personnel

\* Le nombre d'unités = le nombre total d'heures allouées à la théorie, au laboratoire et au travail personnel divisé par trois.

Exemple : 2+1+3 = 6 divisé par 3 = 2,00 unités

Géopolitique des groupes minoritaires

320-303-SL

2-1-3 (2,00)

022S

PR : 320-103-SL

Titre du cours

Numéro du cours

Nombre d'unités \*

Objectif

Cours préalable à l'inscription

300.SE Sciences humaines, profil Option SENS

GRILLE DE COURS

300.SE Sciences humaines, profil Option SENS												
Formation générale					Formation spécifique							
1	Français 1 Écriture et littérature 601-101-MQ 2-2-3 (2,33)	Philosophie 1 Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3-1-3 (2,33)	Éducation Physique 1 Santé et éducation physique 109-101-MQ 1-1-1 (1,00)			Initiation à la psychologie 350-102-RE 2-1-3 (2,00) (022K)	Géographie mondiale 320-103-SL 2-1-3 (2,00) (022N)	Histoire de la civilisation occidentale 330-910-RE 2-1-3 (2,00) (022L)	Initiation à l'économie globale 383-920-RE 2-1-3 (2,00) (022M)			Session 1 22 heures FG : 10 FS : 12 13,66 unités FG : 5,66 FS : 8
2	Français 2 Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3-1-3 (2,33) PA : Français 1	Philosophie 2 L'être humain 340-102-MQ 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1	Éducation Physique 2 Activité physique 109-102-MQ 0-2-1 (1,00) PA : Éduc. phys. 1	Anglais 1 Formation commune 604-100-MQ, 101-MQ, 102-MQ OU 103-MQ 2-1-3 (2,00)			Enjeux géographiques du 21 <sup>e</sup> siècle 320-203-SL 2-1-3 (2,00) (022R) PR 320-103-SL	Histoire du 20 <sup>e</sup> siècle 330-213-SL 3-0-2 (1,66) (022R) PR 330-910-RE		Introduction à la sociologie 387-103-SL 3-0-3 (2,00) (022N)	Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300-RE 2-2-2 (2,00) (022P)	Session 2 25 heures FG : 12 FS : 13 15,00 unités FG : 7,33 FS : 7,66
3	Français 3 Littérature québécoise 601-103-MQ 3-1-4 (2,66) PA : Français 1 et 2	Philosophie 3 Éthique : propre au programme 340-GND-SL 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1-2	Éducation Physique 3 Int. de l'activité phys. à son mode de vie 109-103-MQ 1-1-2 (1,00) PA : Éduc. phys. 1	Anglais 2 Propre au programme 604-XXX-SL 2-1-3 (2,00)	Complémentaire Espagnol 607-GNA-03 ou 607-GNB-03 (2,00)	Régimes politiques et modernité 385-303-SL 3-0-3 (2,00) (022N)		Hémisphère sud, histoire et civilisation 330-313-SL 3-0-3 (2,00) (022S) PR : 330-910-RE			Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines 300-300-RE 2-2-2 (2,00) (022Q) PA : 360-300-RE	Session 3 25 heures FG : 15 FS : 10 15,66 unités FG : 9,66 FS : 6,00
4	Français propre au programme 601-GND-SL 2-2-2 (2,00) PA : Français 1-2-3				Complémentaire Espagnol 607-GNC-03 (2,00)	Politique internationale 385-423-SL 3-0-3 (2,00) (022R) PR : 385-303-SL	<b>1 sur 2</b> Géopolitique des groupes minoritaires 320-303-SL 2-1-3 (2,00) (022S) PR : 320-103-SL	Défis sociaux et transformation des sociétés 387-413-SL 2-1-3 (2,00) (022S) PR 387-103-SL	Économie et monde 383-413-SL 3-0-2 (1,66) (022R) PR : 383-920-RE	Peuples du monde, culture et développement 381-413-SL 3-0-3 (2,00) (022N)	Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines* 300-301-RE 1-2-3 (2,00) (022T)	Session 4 22 heures FG : 7 FS : 15 13,66 unités FG : 4 FS : 9,66

\* Ce cours est porteur de l'épreuve synthèse de programme

Heures : 1365 – 1410; unités : 56,66 - 58  
Dernière mise à jour : Février 2008

300.A0 AVM : 2001; TVL : 8 – Option SENS (300.SE) – V2-A2008

COMMENT LIRE LA GRILLE

- 2 Nombre d'heures de théorie
- 1 Nombre d'heures de laboratoire
- 3 Nombre d'heures de travail personnel

\* Le nombre d'unités = le nombre total d'heures allouées à la théorie, au laboratoire et au travail personnel divisé par trois.

Exemple : 2+1+3 = 6 divisé par 3 = 2,00 unités

Géopolitique des groupes minoritaires

320-303-SL

2-1-3 (2,00)

022S

PR : 320-103-SL

← Titre du cours

← Numéro du cours

← Nombre d'unités \*

← Objectif

← Cours préalable à l'inscription

Certaines informations sont nécessaires pour vous assurer de prendre les bonnes décisions concernant votre cheminement scolaire.

### La grille de cours

La grille des cours décrit le cheminement que vous aurez à faire pour obtenir votre diplôme d'études collégiales. Les quatre sessions prévues comportent un certain nombre d'heures d'activités d'apprentissage (cours, laboratoires, stages, ...) par semaine que vous devrez réussir. Pour assurer un équilibre, le Collège a réparti le plus également possible ces heures entre les quatre sessions. La pondération du cours prévoit un certain nombre d'heures à consacrer au travail personnel (même si celles-ci ne sont pas comptées à titre d'activités d'apprentissage). Pour vous faire une idée de votre charge de travail par semaine, il suffit de les ajouter aux périodes de cours et de laboratoires auxquelles vous êtes inscrit.

### Les préalables

Il est essentiel de réussir tous les cours auxquels vous êtes inscrit puisque les habiletés et les connaissances acquises sont souvent préalables aux cours qui suivent. La lecture de la grille vous renseignera sur les cours préalables que vous devez réussir avant de vous y inscrire. Il existe deux types de préalable : absolu (PA) ou relatif (PR). Un préalable absolu désigne un cours qui doit être réussi obligatoirement avant l'inscription au cours suivant. Un préalable relatif réfère à un cours qui doit avoir été complété avec une note supérieure à 50 %.

Il est important que vous considériez votre cheminement dans le programme en suivant l'ordre des sessions. Un cheminement par cours peut entraîner de mauvais choix et retarder votre progression. En effet, le Collège ne peut garantir la compatibilité à l'horaire de cours qui sont prévus à des sessions différentes dans un programme d'études. Il vous faut donc rattraper le plus rapidement possible le retard accumulé au cours de la session précédente, autant du côté de la formation générale que de celui de la formation spécifique.

### Le choix de cours

Vous recevez à chaque session, via le système Omnivox, une proposition de choix de cours pour la session suivante. Vous devez étudier attentivement cette proposition en regard de vos résultats scolaires antérieurs et de ceux anticipés pour la session en cours. Votre choix de cours est de votre responsabilité. Vous pouvez avoir recours aux conseils de votre aide pédagogique individuel lorsque vous hésitez.

### Le soutien à la réussite

Pour vous aider à réussir vos études, le Collège a mis sur pied de nombreux moyens auxquels vous pouvez avoir recours si vous rencontrez des difficultés ; vous pourrez vous inscrire, entre autres mesures d'aide, au Centre Alpha d'aide en français, au Centre d'aide en langues, au Centre d'aide en philosophie et au Centre d'aide en mathématiques. Il s'est aussi doté d'une politique de cheminement scolaire qui a pour but de prévenir l'échec en général. Par cette politique, le Collège se donne le droit de vous proposer un cheminement particulier ou des mesures d'encadrement.

Les professeurs de Sciences humaines ont collaboré à la mise en place de mesures spécifiques pour les étudiants de ce programme, visant principalement une meilleure maîtrise des outils de travail intellectuel et une meilleure appropriation de la matière des cours. Ainsi, les étudiants éprouvant des difficultés en première année dans certains cours pourront bénéficier d'un service de tutorat par les pairs. Ceux-ci, pour la plupart des étudiants de deuxième année, apporteront l'aide nécessaire à la réussite des cours, tant sur le plan de la compréhension des notions vues dans les cours que sur celui des habitudes d'étude et de travail.

De plus, et à côté de ce qu'offre la bibliothèque du Collège, le programme Sciences humaines met à votre disposition un centre d'étude (E-264), lieu propice aux travaux individuels ou en petites équipes, à la consultation des professeurs qui y assurent une présence chaque semaine ainsi qu'aux activités en lien avec vos cours.

N'hésitez pas à consulter vos professeurs, votre aide pédagogique et à recourir aux ressources d'aide que le Collège met à votre disposition.

### L'abandon d'un cours

L'abandon d'un cours après la date d'annulation entraîne automatiquement un échec. La note accumulée au moment de l'abandon apparaît au bulletin cumulatif ainsi que la mention échec.

### Les échecs

Au cours de vos études, il se peut que vous échouiez un ou plusieurs cours. Pour le Collège, l'échec d'un cours est compréhensible, mais cette situation doit demeurer exceptionnelle. Il existe donc certains règlements qui encadrent l'échec.

## Conditions particulières d'admission reliées au cheminement scolaire

**Le Collège met en place un ensemble de mesures destinées à favoriser le cheminement et la réussite scolaires de ses étudiants. Par contre, tout étudiant qui échoue la moitié ou plus de ses cours à une session donnée ou qui échoue un même cours plus d'une fois se verra imposer des sanctions en vertu du nouveau *Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire* qui sera adopté en juin 2010. Ce règlement sera disponible sur le site Web du Collège.**

### La sanction des études

Pour obtenir votre diplôme d'études collégiales, vous devez réussir tous les cours prévus au programme et en plus, passer avec succès une épreuve synthèse propre au programme et une épreuve uniforme en français.

### L'épreuve synthèse

Le *Règlement sur le régime des études collégiales* prévoit que l'étudiant doit se soumettre à une épreuve synthèse propre au programme. La réussite de cette épreuve est nécessaire pour l'obtention du DEC depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999.

Nous vous présentons le cadre général et les objectifs de l'épreuve synthèse de votre programme. Dans les premières semaines de cours, vous recevrez un document plus complet qui précisera le contenu et les modalités d'organisation de cette épreuve.

### Le cadre général

- L'épreuve synthèse est rattachée au cours *Démarche d'intégration des acquis en Sciences humaines* offert en dernière session.
- L'épreuve synthèse est individuelle; elle atteste l'intégration d'apprentissages jugés essentiels dans l'ensemble du programme.
- Dans le cadre de cette épreuve, l'étudiant applique, à une situation donnée, les différents savoirs acquis. La réussite de cette épreuve témoigne de sa capacité à poursuivre des études universitaires.

- Dans le cours Démarche d'intégration des acquis, l'étudiant aura la possibilité de faire des stages (facultatifs) dans divers milieux et de relier cette expérience à son épreuve synthèse.

**Les objectifs**

Au terme de votre scolarité, vous devrez être capable de faire l'analyse critique d'un problème complexe à la lumière de quelques disciplines des sciences humaines :

- en reconnaissant la problématique présentée;
- en formulant des hypothèses;
- en faisant état des stratégies de solutions envisagées par différentes approches;
- en élaborant une réflexion personnelle sur ces différentes approches.

**L'admissibilité**

Pour s'inscrire au cours porteur de l'épreuve synthèse du programme (300-301-RE), vous devez avoir réussi les cours des trois premières sessions, incluant les cours de la formation générale.

Toutefois, pour éviter de retarder indûment un étudiant dans son cheminement, nous permettrons qu'il accède au cours porteur de l'épreuve de son programme si, en plus des cours de la quatrième session, il lui reste un maximum de quatre cours à compléter (un cours de formation spécifique non lié à la réalisation de l'épreuve synthèse, un cours de français, un cours de philosophie et un autre cours.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS**

En début d'année scolaire, le cégep de Saint-Laurent et l'Association étudiante vous remettent un agenda. En plus d'être un outil de planification qui peut s'avérer fort utile dans vos études, l'agenda contient une foule de renseignements sur les services offerts au Collège, sur les règles en vigueur ainsi que sur les nombreuses activités parascolaires susceptibles de vous intéresser.

En plus de votre agenda, vous pouvez consulter, à la bibliothèque ou sur le site Web du Collège, les divers règlements auxquels tout étudiant doit se conformer. Ces règles du jeu proviennent de deux sources, soit le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le cégep de Saint-Laurent.

Vous pouvez, entre autres, consulter :

- ✓ Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel
- ✓ Règlement sur le régime des études collégiales
- ✓ Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire
- ✓ Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)
- ✓ Règlement intérieur relatif aux règles de vie collégiale.

**PROGRAMMES UNIVERSITAIRES ACCESSIBLES  
APRÈS UN DEC EN SCIENCES HUMAINES**

<b>POUR TOUS LES PROFILS</b>	
Adaptation scolaire	Information et orientation professionnelles
Aménagement du territoire	Journalisme
Animation culturelle	Kinésiologie
Architecture de paysage	Orthopédagogue
Anthropologie	Philosophie
Archivistique	Plein-air et tourisme d'aventure
Cinéma	Psycho-éducation
Communications/Relations humaines	Psychologie
Criminologie	Psychologie de la communication
Démographie	Publicité
Design d'intérieur	Récréologie
Design industriel	Rédaction et recherche documentaire
Design de l'environnement	Relations industrielles
Droit	Relations publiques
Éducation physique	Sciences politiques
Enseignement (préscolaire, primaire, secondaire)	Sciences religieuses
Études anciennes	Sciences sociales
Études internationales	Sécurité et police
Études des femmes	Service social
Gérontologie	Sexologie
Gestion du tourisme et de l'hôtellerie	Sociologie
Géographie	Théologie
Histoire	Toxicomanie
Histoire de l'art	Urbanisme
<b>Selon les universités :</b>	
Architecture (U. de Montréal)	Sciences comptables (UQAM)
Administration des affaires (UQAM)	Gestion des ressources humaines (UQAM)

<b>POUR LE PROFIL LA PERSONNE ET SON MILIEU, AVEC LES DEUX COURS PRÉALABLES :</b>	
<b>Tous les programmes cités pour tous les profils plus :</b>	
Psychologie	Loisirs et récréologie
Sciences de l'orientation	

<b>POUR LE PROFIL MATHÉMATIQUES ET SOCIÉTÉ :</b>	
<b>Tous les programmes cités pour tous les profils plus :</b>	
Administration	Informatique de gestion
Économique	Mathématiques, pures et appliquées
Enseignement au secondaire (mathématique et Informatique)	Recherche opérationnelle
Gestion des ressources humaines	Relations industrielles
Informatique	Sciences comptables
	Statistiques
	Tourisme et hôtellerie
<b>Attention : les préalables peuvent varier d'une université à l'autre. Veuillez consulter au besoin le service du cheminement scolaire ou le Guide pratique des études universitaires produit par le SRAM.</b>	

**SCIENTES HUMAINES  
POLITIQUE DÉPARTEMENTALE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (PDEA)**

**PRÉAMBULE**

La politique d'évaluation des apprentissages du département de Sciences humaines prolonge la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA) dans sa version de mars 2010. La politique départementale précise les éléments qui y apparaissent et qui relèvent de l'ensemble des professeurs des disciplines de Sciences humaines.

Afin d'assurer la cohérence de nos modes de fonctionnement, les éléments de la section *Règles communes et équité* concernent nos attitudes et nos attentes face aux comportements des étudiants liés à la bonne marche des cours et des activités d'apprentissage et d'évaluation.

D'autre part, le département et les disciplines restent les seuls maîtres de tout ce qui relève des plans de cours. En conformité avec la PIEA et la Convention collective, le département doit élaborer les plans-cadres de ses disciplines, établir les critères de qualité des plans des cours dont il a la charge et se porter garant du respect de ceux-ci par les professeurs. Tout en tenant compte de la diversité des méthodes pédagogiques, le département doit également garantir l'équité dans l'évaluation des apprentissages.

**PIEA**

1.1 La présente politique précise les règles institutionnelles d'évaluation des apprentissages, dans le respect des responsabilités propres aux étudiants, aux professeurs, aux départements, aux programmes, à la commission des études, au directeur des études et au comité exécutif et au conseil d'administration. Toute évaluation des apprentissages au Collège doit être pertinente, transparente, juste, équitable et contribuer aux progrès scolaires de l'étudiant.

**RÈGLES COMMUNES ET ÉQUITÉ**

La politique d'évaluation du département vise à favoriser l'équité dans le traitement des étudiants et dans les demandes qui leur sont faites en ce qui regarde les comportements spécifiquement reliés au déroulement des activités d'enseignement et à l'évaluation des apprentissages. Elle tente également de tenir compte des situations parfois exceptionnelles dans lesquelles certains étudiants pourraient se trouver. Ainsi, lorsqu'un étudiant reçoit un traitement différent de ce qui est convenu dans cette politique, le professeur concerné doit pouvoir justifier sa mesure par des considérations hors du commun.

**PIEA**

3.1 Les départements doivent se doter d'une politique départementale d'évaluation des apprentissages (PDEA)... Celle-ci prolonge la PIEA et précise notamment :

- les exigences particulières relatives à la présence aux cours, à la ponctualité et à la remise des travaux;
- les exigences particulières relatives aux activités d'évaluation et à la qualité de la langue;
- les modalités de reprise d'activités d'évaluation des apprentissages, s'il y a lieu.

**PRÉSENCE EN CLASSE ET PONCTUALITÉ****PIEA**

4.3 L'étudiant a la responsabilité d'assister à tous ses cours et de réaliser les activités d'apprentissage et d'évaluation prévues. L'étudiant qui s'absente ou prévoit s'absenter d'une activité pédagogique est responsable de se renseigner sur la matière vue pendant son absence, ainsi que sur les travaux à faire ou les évaluations à venir. La présence au cours ne peut faire l'objet d'une évaluation. Cependant, conformément à l'article 4.1, les départements établissent les règles d'admission aux activités d'évaluation et aux activités d'apprentissage en conséquence des absences justifiées ou non. En dehors des usages spécifiés par le professeur, toute forme de communication électronique est prohibée durant les cours.

- Afin de souligner l'importance de la présence en classe de tous les étudiants et leur participation aux activités d'apprentissage et d'évaluation, le professeur peut faire l'appel nominal à chacun des cours ou employer tout autre moyen explicite afin de contrôler les présences.
- Après des absences justifiées ou non et équivalentes à 9 heures de cours à l'horaire pour un cours de 45 heures, ou à 12 heures de cours pour un cours de 60 heures, l'étudiant doit rencontrer son professeur avant de se présenter au cours suivant. À la dixième heure d'absence (pour un cours de 45 heures) ou à la treizième heure d'absence (pour un cours de 60 heures), l'étudiant ne sera plus admis aux cours ni aux évaluations.
- L'étudiant qui doit s'absenter d'une activité pédagogique ou d'évaluation pour des raisons familiales, religieuses, médicales ou légales doit en avertir à l'avance, avec preuves à l'appui, le professeur, qui verra éventuellement à prévoir avec lui la récupération de cette activité.
- Afin de réduire les retards et ne pas nuire au déroulement du cours ou des activités d'apprentissage, le professeur peut ne plus accepter d'étudiants après le début du cours; l'entrée de ces étudiants peut alors se faire à la pause.
- Durant les cours affectés aux examens, un étudiant en retard ne peut être admis en classe à partir du moment où un autre étudiant a remis sa copie et a quitté le local de classe.

## REPRISE DES COURS ET DES EXAMENS

- À la suite d'une absence de l'étudiant, ce dernier peut, si l'horaire le permet et avec l'autorisation du professeur, reprendre ce cours avec un autre groupe.
- À la suite d'une absence du professeur, les modalités de reprise ou de rattrapage sont déterminées en classe au cours suivant, à la convenance du professeur et des étudiants.
- Une activité d'évaluation manquée ne peut être reprise que si des raisons graves (maladie ou décès d'un proche) justifient cette absence. Des preuves écrites sont alors exigées et l'étudiant doit sans délai prendre contact avec le professeur. Selon l'ampleur de l'épreuve, un examen de reprise peut alors se tenir :
  - à l'intérieur de la semaine suivant la date de l'examen manqué, ou avant que ne soient remises les notes ou la correction des examens du groupe en question;
  - à tout autre moment convenant au professeur et à l'étudiant;
  - ou à la fin de la session, durant les journées d'évaluation.

## PRÉSENTATION ET ÉCHÉANCE DES TRAVAUX

PIEA 4.2.2	Le professeur tient compte de la présentation matérielle dans l'évaluation des travaux écrits. Il peut exiger que soit refait un travail qui ne répond pas aux règles de présentation matérielle. Les travaux écrits des étudiants doivent respecter les règles de présentation matérielle établies par le Collège dans le <i>Guide de présentation d'un travail écrit</i> . Le département établit le pourcentage des points attribués à la présentation des travaux écrits. Celui-ci ne peut dépasser 10 % de la note du travail.
---------------	---

- Afin d'inciter les étudiants à une plus grande rigueur intellectuelle, les travaux de session de longue haleine doivent se conformer aux exigences suivantes :
  - la présence d'une page de titre dans les règles de l'art;
  - la présence d'une introduction, d'une argumentation structurée et d'une conclusion;
  - la présence d'une table des matières ou d'un plan du travail;
  - la présence de la bibliographie demandée par le plan de cours;
  - la présence des guillemets et du renvoi d'usage pour toute citation.
 Dans les autres cas, le professeur pourra présenter aux étudiants le modèle de l'écrit demandé.
- Les travaux doivent être rédigés à l'ordinateur, à moins d'un empêchement majeur, occasionnel et justifié.
- Le professeur peut refuser temporairement de corriger un travail qui ne correspond pas aux normes de présentation exigées. L'étudiant devra alors assumer les pénalités prévues pour la remise du travail après la date prévue.
- L'étudiant peut perdre jusqu'à 10% des points attribués au travail pour une présentation matérielle qui ne respecte pas les normes exigées.
- Les dates d'échéance de remise des différents travaux doivent être respectées. Un travail remis après la date exigée est soumis à une pénalité de 10% par jour ouvrable. Il va de soi qu'aucun travail ne peut être remis par un étudiant après que le professeur ait corrigé et remis les travaux des autres étudiants.

## QUALITÉ DE LA LANGUE

PIEA 4.2.1	L'étudiant doit présenter ses travaux dans un français correct. Il s'agit d'une exigence ferme qui autorise le professeur à refuser un travail ou à en retarder l'acceptation jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite. Dans le cas d'un travail écrit, la note attribuée doit tenir compte de la qualité du français à raison d'au moins 10% en points distribués ou retranchés selon les modalités du plan-cadre de cours.
---------------	--

Le département souscrit à l'effort commun d'amélioration de la qualité de la langue française. Dans ce sens, il incite ses membres à exiger de la part des étudiants :

- la lecture d'un minimum de 100 pages par cours dans des manuels, livres, chapitres de livres ou articles de revues;
- la rédaction d'un minimum de 15 pages par cours consistant en textes plus ou moins longs : résumés de lecture, analyses des idées d'un texte, rapports d'observation ou d'expérience, journaux de bord, recherches longues ou réponses à des questions d'examens à développement.
- La qualité du français écrit, tant sur le plan de l'orthographe que sur celui de la syntaxe, doit être pour l'étudiant une préoccupation importante. La qualité du français écrit ou oral est un paramètre retenu dans l'évaluation que reçoit l'étudiant, tant pour les travaux que pour les examens.

- Dans le cas des travaux écrits, 10% de la note sera retranché suivant la qualité du français, à raison de 0.5% par faute d'orthographe, de syntaxe ou de grammaire pour les travaux réalisés à la maison, et 0.25% par faute pour les travaux et examens réalisés en classe. Une faute répétitive dans un texte ne sera considérée qu'une seule fois. On entend par travaux écrits les travaux pratiques, les analyses de texte et les examens avec usage de dictionnaire.
- Le professeur peut refuser de corriger un travail que la mauvaise qualité du français rend incompréhensible ou exiger sa réécriture. L'étudiant devra alors assumer les pénalités prévues pour la remise du travail après la date prévue.

### PLAGIAT

#### PIEA

- 4.7 L'étudiant qui commet un plagiat ou une fraude, qui y collabore, qui participe à une tentative de la sorte ou qui produit de fausses déclarations ou de faux documents, est noté zéro pour l'épreuve. S'il le juge nécessaire, le département transmet au directeur des études tous les documents pertinents. Ceux-ci sont versés au dossier de l'étudiant, qui en est avisé.

### RESPONSABILITÉS DES PROFESSEURS

#### PIEA

- 4.5 Les travaux et examens faits en cours de session sont remis à l'étudiant. Une fois que celui-ci a pris connaissance de l'évaluation de son travail ou de son examen, le professeur peut ou non le reprendre. [...] Si le professeur le reprend, il doit le conserver au moins jusqu'à la fin des délais accordés pour les révisions.
- 5.2.1 Le professeur a la responsabilité [entre autres points] :
- de distribuer le plan de cours aux étudiants au plus tard lors de la deuxième semaine de cours;
  - d'informer ses étudiants, avant chaque évaluation, des objectifs visés et des critères d'évaluation, ainsi qu'au moment de chaque évaluation, de la répartition des points;
  - de permettre à l'étudiant de prendre connaissance des examens et des travaux corrigés;
  - d'informer l'étudiant de ses résultats en assurant leur confidentialité.

- À moins d'un empêchement majeur et justifié, les professeurs redonnent aux étudiants les examens corrigés au plus tard deux semaines après leur passation.
- Les dates, la durée et la pondération de chaque activité d'évaluation sont spécifiées dans le plan de cours.
- Les professeurs conservent durant une session les travaux et examens finaux des étudiants de la session précédente.

### DISPONIBILITÉ DES ENSEIGNANTS

Le département applique la politique institutionnelle sur la disponibilité des enseignants.

## FORMATION GÉNÉRALE

## LE CHEMINEMENT EN LITTÉRATURE (LANGUE D'ENSEIGNEMENT)

En littérature, les devis ministériels imposent une séquence de quatre cours de 60 heures chacun, laquelle se divise en deux blocs.

Le premier bloc, la formation générale commune, est composé de trois cours. Axés spécifiquement sur la littérature française et québécoise, ces cours amènent l'étudiant à maîtriser trois compétences successives. La maîtrise de ces compétences le prépare à l'épreuve ministérielle de français qui consiste en la rédaction d'une dissertation critique de 900 mots portant sur des extraits d'œuvres littéraires. Cette épreuve est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Le deuxième bloc, la formation générale propre, compte un seul cours qui est le quatrième de la séquence. Il porte sur différents types de discours oraux et écrits. Il est offert en trois versions, GNC, GND et GNE, correspondant à trois grandes familles de programmes, donc à trois cours différents. Néanmoins, le Collège ne peut pas toujours respecter ces regroupements, et il arrive parfois que des étudiants

doivent suivre ce quatrième cours dans le cadre d'une famille autre que la leur.

Il est à noter que certains étudiants devront suivre un cours de mise à niveau en français. Ce cours leur permettra de répondre aux exigences d'entrée en lecture et en écriture au collégial. Il porte sur la structure de la phrase, le code orthographique, la structure du texte et la compréhension d'œuvres littéraires. Ce cours, d'une durée de trois heures par semaine, sera jumelé au premier cours de littérature de la séquence. Les unités rattachées au cours de mise à niveau ne sont toutefois pas prises en compte pour l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Les deux tableaux suivants présentent le contenu et les exigences spécifiques de chacun des cours. Chaque cours est préalable au suivant.

## Formation générale commune en littérature

No du cours	101	102	103
<b>Pondération</b>	2-2-3	3-1-3	3-1-4
<b>Énoncé de la compétence</b>	Analyser des textes littéraires.	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
<b>Corpus</b>	Littérature française du Moyen Âge au 19 <sup>e</sup> siècle inclusivement.	Littérature francophone du 20 <sup>e</sup> siècle.	Littérature québécoise des origines à 1979.
<b>Genres</b>	Récit, poésie et théâtre (deux genres).	Récit, poésie et théâtre (au moins deux).	Récit, poésie et théâtre (au moins deux).
<b>Courants</b>	Au moins deux courants littéraires.	Au moins deux courants littéraires.	Au moins deux tendances ou courants littéraires.
<b>Lecture</b>	Lire environ 600 pages : au moins deux œuvres marquantes et des extraits.	Lire environ 800 pages : au moins trois œuvres marquantes et des extraits.	Lire environ 800 pages : au moins trois œuvres marquantes et des extraits.
<b>Rédaction</b>	Rédiger une explication de texte de 700 mots.	Rédiger une dissertation explicative de 800 mots.	Rédiger une dissertation critique d'au moins 900 mots.
<b>Grammaire (ajout départemental)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autocorrection ou</li> <li>• Nature ou fonction des mots.</li> <li>• Conjugaison et accord des verbes.</li> <li>• Participes passés : employés seuls, avec être et avec avoir.</li> <li>• Nature des propositions.</li> <li>• Ponctuation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autocorrection ou</li> <li>• Accord de « même », « quelque », « tel » et « tout ».</li> <li>• Accord des participes passés des verbes pronominaux et suivis d'un infinitif.</li> <li>• Discours direct et discours indirect.</li> <li>• Nature et fonction des propositions.</li> <li>• Ponctuation.</li> </ul>	Le cours prépare à l'épreuve ministérielle de français.

**Formation générale propre en littérature**

No du cours	GNC	GND	GNE
<b>Familles</b>	<b>Sciences et techniques physiques</b>	<b>Sciences et techniques humaines</b>	<b>Arts et lettres</b>
<b>Programmes</b>	Sciences de la nature Soins infirmiers Génie mécanique Technologie de l'électronique Assainissement de l'eau Environnement, hygiène et sécurité au travail Architecture Bioécologie	Sciences humaines Techniques d'intervention en loisir	Arts plastiques Musique Danse Cinéma Art dramatique Lettres Langues
<b>Particularités</b>	On privilégie : • le discours informatif; • l'analyse de thèmes liés à la science; • l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le lien entre la littérature et la réalité.	On privilégie : • le discours critique; • l'analyse de thèmes liés aux sciences humaines; l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le lien entre la littérature et l'idéologie.	On privilégie : • le discours expressif; • l'analyse de thèmes liés aux arts et aux lettres; • l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le processus de la création.
<b>Compétence</b>	Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.		
<b>Corpus</b>	Littérature québécoise de 1980 à nos jours.		
<b>Exigences</b>	Lire environ 800 pages. Faire au moins deux travaux écrits et un travail oral.		

**LE CHEMINEMENT EN PHILOSOPHIE**

En philosophie, les devis ministériels imposent une séquence de trois cours obligatoires. Comme en littérature, ces trois cours sont divisés en deux blocs. Le premier bloc, la formation générale commune, est composé de deux cours. Le premier cours (PHI 101) est une introduction à la philosophie et le deuxième (PHI 102) est une étude des grandes conceptions de l'être humain. Le deuxième bloc, la formation générale propre, est composé d'un cours : le cours d'éthique et politique (GN) qui permet à l'étudiant d'exercer sa pensée de façon critique et autonome sur un sujet d'actualité lié à son domaine d'études spécifique.

L'être humain a le pouvoir de se poser des questions. C'est ce qui lui a permis de créer des mythes, des religions, des sciences et des techniques (PHI 101). Cependant, à côté des questions pour lesquelles il est parvenu à trouver des réponses précises, il en existe d'autres plus fondamentales qui continuent d'alimenter sa recherche de sens : Que peut-il savoir? (PHI 101) D'où vient-il? Qui est-il? Pourquoi existe-t-il? (PHI 102) Comment doit-il se comporter aux niveaux individuel, social et politique? (PHI GN).

Ces questions sont des questions fondamentales. Les cours de philosophie servent de guide dans l'apprentissage de la réflexion critique et autonome. Ils ont pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Ils suscitent la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens et de vérité. En tant qu'êtres humains, nous jouissons à ce niveau d'un héritage précieux que notre civilisation développe et enrichit depuis plus de deux mille ans.

Les deux tableaux suivants présentent le contenu et les exigences spécifiques de chacun des cours. Chaque cours est préalable au suivant.

Formation générale commune en philosophie

No du cours	101	102
Pondération	3-1-3	3-0-3
Énoncé de la compétence	<i>Traiter d'une question philosophique.</i>	<i>Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.</i>
Époque principale étudiée	Antiquité grecque et romaine (Moyen Âge).	(Moyen Âge) Époque moderne (17 <sup>e</sup> et 18 <sup>e</sup> siècles) et contemporaine (19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles).
Thèmes principaux	Vérité et rationalité, théories de la connaissance, théories eudémonistes (bonheur), sagesse, réflexion-action, démocratie et justice, argumentation et sophistique, etc.	Le sujet humain, raison et passion, corps et esprit, liberté et déterminisme, avoir et être, vérité et apparence, individu et société, choix ou obligation, etc.
Corpus philosophique	Mythologie et cosmogonie, premiers penseurs rationnels (Présocratiques); les Sophistes, Socrate, Platon, Aristote, Écoles post-aristotéliennes (stoïcisme, scepticisme, épicurisme, etc.).	Rationalisme (Descartes), empirisme (Hume), théories politiques et état de nature (Rousseau, Hobbes), socialisme (Marx), nihilisme (Nietzsche), l'inconscient (Freud), existentialisme (Sartre), etc.
Méthodologie	Principes de logique formelle et informelle (logique discursive), structure de l'argumentation (identification de la thèse et des idées principales), concepts et définitions, erreurs d'argumentation (sophismes).	Retour sur les acquis du premier cours : logique informelle; thème, thèse et arguments; exercices méthodologiques sur le commentaire, la comparaison et la critique.
Travaux	Lectures, analyses de textes, résumés (synthèses), exercices de logique et exercices méthodologiques, rédaction de textes argumentatifs, discussions en classe (expression claire de la pensée et réfutation).	Lectures, analyses de textes, résumés (synthèses), exercices de rédaction de commentaires et de comparaison, exercices de réfutation, discussions en classe.
Épreuve finale	Texte argumentatif de 700 mots.	Commentaire critique ou comparaison critique de 800 mots (3 h en classe).

Formation générale propre en philosophie

No du cours	GNC	GND	GNE
Pondération	3-0-3		
Familles	Sciences et techniques physiques	Sciences et techniques humaines	Arts et lettres
Programmes	Sciences de la nature Soins infirmiers Génie mécanique Technologie de l'électronique Assainissement de l'eau Environnement, hygiène et sécurité au travail Architecture Bioécologie	Sciences humaines Techniques d'intervention en loisir	Arts plastiques Musique Danse Cinéma Art dramatique Lettres Langues
Particularités	Problématiques contemporaines associées aux sciences et techniques physiques : l'homme et la technique, contrôle des productions humaines (ordinateurs, robotique, clonage, etc.), environnement, la moralité de la science, etc.	Problématiques contemporaines associées aux sciences et techniques humaines : codes déontologiques, éthique médicale (euthanasie, clonage, avortement, suicide), liberté de culte, législation et droits de la personne, vivre avec soi et les autres, environnement, etc.	Problématiques contemporaines associées aux arts et lettres : censure, plagiat, droits d'auteurs, liberté du créateur, moralité, l'art et la société, marginalité, respect, etc.
Énoncé de la compétence	<i>Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.</i>		
Époque	Époque contemporaine (actualité).		
Corpus philosophique	Introduction aux grandes théories éthiques : déontologie (Kant); casuistique (Aristote); utilitarisme (Bentham et Mill) et aux théories politiques (Rousseau, Hobbes, Locke, Marx, Harendt, Rawls, Taylor, etc.). Ces théories sont encore utilisées aujourd'hui dans les comités d'éthique et dans les réflexions sociales et politiques et servent de repères.		
Méthodologie	Résolution de problèmes et réflexion actuelle, autonome et critique.		
Travaux	Études de cas, application aux champs d'études des étudiants. Lectures, analyses, résumés (synthèses), rédactions, discussions en classe et exposés, séminaires.		
Épreuve finale	Dissertation (étude de cas) de 900 mots (3 h en classe). Compétence visée : exercice autonome et critique de la pensée.		

**LE CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE**

L'enseignement de l'éducation physique au collégial vise le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

**Principes**

1. À travers la pratique de l'activité physique, l'étudiant est amené à prendre en charge sa santé. La formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances validés et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques porteuses de saines habitudes de vie.
2. Plus l'exercice physique est efficace, plus la propension à exercer une activité physique est élevée. La démarche d'apprentissage en éducation physique permet à l'étudiant d'améliorer ses aptitudes à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
3. Par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique de même que par la pratique raisonnable de l'activité physique, l'étudiant est amené à saisir les liens à l'oeuvre entre une activité physique efficace et la santé.
4. Par les plaisirs et le mieux-être ressentis dans les activités physiques, l'étudiant est incité à diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis en matière de santé et de saines habitudes de vie.

**Séquence des objectifs et des standards**

Les trois ensembles en éducation physique correspondent à une séquence d'apprentissage. Au Collège, le premier est préalable aux deux suivants.

Le premier ensemble traite des rapports entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant expérimente une ou quelques activités physiques qu'il met en relation avec ses capacités, ses besoins, ses motivations, ses habitudes de vie et ses connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble a trait au processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, de conditionnement physique ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Les acquis des deux premiers ensembles sont appliqués, d'une part, à l'intérieur d'une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé et, d'autre part, à travers la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques sous la supervision du professeur. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant d'achever l'exécution de son programme personnel.

**Formation en éducation physique**

No du cours	Ensemble 1 (101)	Ensemble 2 (102)	Ensemble 3 (103)
<b>Pondération</b>	<b>1-1-1</b>	<b>0-2-1</b>	<b>1-1-1</b>
<b>Énoncé de la compétence</b>	<i>Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.</i>	<i>Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.</i>	<i>Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.</i>
<b>Choix d'activités physiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditionnement physique et détente</li> <li>• Aquaforme</li> <li>• Badminton</li> <li>• Danse aérobic</li> <li>• Hockey</li> <li>• Musculation</li> <li>• Natation</li> <li>• Patinage</li> <li>• Volley-ball</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditionnement physique et détente</li> <li>• Badminton</li> <li>• Flag-football</li> <li>• Hockey</li> <li>• Musculation</li> <li>• Natation</li> <li>• Patinage</li> <li>• Randonnée pédestre</li> <li>• Volley-ball</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Natation</li> <li>• Conditionnement physique et détente</li> <li>• Badminton</li> <li>• Cyclotourisme</li> <li>• Danse aérobic</li> <li>• Hockey</li> <li>• Musculation</li> <li>• Patinage</li> <li>• Volley-ball</li> </ul>

## ÉDUCATION PHYSIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS

\* Le Collège se réserve le droit d'annuler un cours d'éducation physique lors d'une session où il n'y aurait pas un nombre suffisant d'inscriptions.

## ENSEMBLE 1 : SANTÉ ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

**Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.** Les cours de cet ensemble portent sur le rapport entre la condition physique, un mode de vie sain et actif et la santé. L'étudiant doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités d'adaptation à l'effort, ses besoins de changement ou de maintien de sa condition physique, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes, et leur pondération est de 1-1-1.

**109-605-02**

**AQUAFORME**  
Séance de conditionnement physique aquatique sur musique. Ce cours comprend des exercices d'activation, d'aérobie, de flexibilité et de tonification musculaire. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs. Une séance de deux heures par semaine.

**109-610-02****CONDITIONNEMENT PHYSIQUE EN MILIEU AQUATIQUE**

Séance de deux heures de conditionnement physique à la piscine. Ce cours comprend diverses activités (natation, conditionnement varié, aquaforme, aquajogging, waterpolo, etc.) qui favorisent une mise en forme générale ainsi qu'un survol des styles de nage suivants : crawl, brasse, dos crawlé. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

**109-620-02****HOCKEY**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments tactiques du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui savent patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

**109-630-02****VOLLEY-BALL**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des gestes techniques et des éléments tactiques de base du volley-ball. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

**109-640-02****CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE**

Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de musculation et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

**109-645-02****DANSE AÉROBIE**

Ce cours permet d'expérimenter les concepts de base d'un entraînement aérobie et musculaire en tenant compte de sa propre condition physique et de sa santé. Les enchaînements de mouvements se font sur des musiques rythmées et ils sont adaptés pour chacun. Ce cours comportera des laboratoires d'expérimentation de différentes méthodes de danse aérobie (par exemple : danse aérobie classique, danse aérobie avec saut, danse aérobie avec steppe, aérobex.).

**109-650-02****MUSCULATION**

Deux séances d'une heure par semaine. Se familiariser avec l'entraînement en salle de musculation. Progression individuelle lors de l'expérimentation de quatre programmes d'entraînement de base. Évaluation de la condition physique.

**109-670-02****BADMINTON**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

**109-690-02****PATINAGE**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes techniques du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

**109-695-02****SPORTS COLLECTIFS**

Séance de deux heures par semaine. Apprentissage des fondamentaux (rôle du porteur de ballon, rôle du défenseur, construction d'une structure de jeu, etc.) applicables à la plupart des sports collectifs. Exemples de sports collectifs pratiqués : basketball, handball, hockey cosom, soccer, kinball, volleyball, etc.

## ENSEMBLE 2 : EFFICACITÉ ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

**Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.** Les cours du second ensemble concernent le processus d'amélioration de l'efficacité dans la pratique d'une activité physique, par l'intermédiaire d'une démarche de planification et d'application par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs, expérimenter une démarche visant l'amélioration de ses habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes et interpréter les progrès réalisés.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes et leur pondération est de 0-2-1.

**109-705-02****(Cours offert à l'automne seulement)**

Deux séances de deux heures par semaine pendant une demi-session (août, septembre et octobre). Sport collectif où l'étudiant apprend à appliquer les stratégies du football canadien tout en limitant les risques de blessures au minimum puisqu'il se pratique sans aucun contact physique. Aucune expérience n'est requise autre que le désir de pratiquer un sport collectif en plein air.

**FLAG-FOOTBALL****109-710-02****NATATION**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement technique des styles suivants : crawl, brasse, dos crawlé. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

**109-720-02****HOCKEY**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des différents gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments tactiques du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui savent

patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

**109-730-02 VOLLEY-BALL**  
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des techniques et des tactiques de base du volley-ball afin d'avoir un niveau de jeu intéressant. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

**109-740-02 CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE**  
Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de musculation et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

**109-750-02 MUSCULATION**  
Deux séances d'une heure par semaine. Apprendre les principes d'entraînement visant l'efficacité et la sécurité. Expérimenter la plupart des exercices accessibles avec l'équipement de la salle de musculation. Formuler des objectifs personnels. Élaborer un programme personnel d'entraînement. Progression individuelle où l'étudiant doit démontrer son efficacité à exécuter correctement les exercices et à appliquer la progression de la méthode d'entraînement choisie.

**109-760-02 PLONGÉE SOUS-MARINE**  
Dix cours de trois heures et une possibilité de certification en eau naturelle par la suite (certification PADI qui implique des coûts supplémentaires). Cette certification en eau naturelle est nécessaire à ceux qui désireront plonger de façon autonome, mais non obligatoire à la réussite du cours. Notions étudiées : Principes de base de la plongée ; principes physiques des effets de la pression ambiante sur le corps et techniques de base reliées à une plongée sécuritaire. Coût : 55 \$ pour la location de l'équipement spécialisé (veste, détendeur, ceinture de poids, cylindres d'air comprimé). Les étudiants doivent savoir nager pour participer au cours.

**109-770-02 BADMINTON**  
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

**109-785-02 RANDONNÉE PÉDESTRE**  
**Lorsque le cours se donne à la session d'automne**  
Cinq cours de trois heures précédant une randonnée de deux jours (samedi et dimanche) à la fin du mois de septembre. Notions étudiées : comment choisir

un parcours de randonnée, comment marcher efficacement en montagne, comment s'habiller pour la marche en montagne, comment sélectionner l'équipement pour la randonnée pédestre et le camping rustique, etc. L'étudiant doit posséder des bottes de marche, un sac à dos, une tente et un sac de couchage. Coût : 50 \$ à 60 \$ pour le transport en autobus, les frais de camping et le droit d'accès aux pistes de randonnée. Les étudiants doivent obtenir un résultat de trois paliers ou plus au test de course navette pour participer à ce cours.

**Lorsque le cours se donne à la session d'hiver**  
Cinq cours de trois heures et une randonnée de deux jours (samedi et dimanche) à la fin du mois de février. Notions étudiées : les différentes tâches au campement, l'application des principes « Sans Traces », comment marcher efficacement en montagne selon différents types de condition extérieure, l'alimentation à privilégier en hiver et selon le type de déplacement, comment s'habiller lors d'une randonnée hivernale efficacement et à faible coût, comment sélectionner l'équipement pour ce type de randonnée et vivre une expérience agréable en camping rustique (diverses options vous seront proposées), etc. L'étudiant doit posséder des bottes de marche, un sac à dos de 35L ou plus et un sac de couchage adéquat (selon l'option de la nuitée choisie). Coût : 45 \$ pour le transport en autobus, les frais de camping et le droit d'accès aux pistes de randonnée. Ce prix n'inclut pas la location de certains équipements selon chaque individu ni la nourriture pour toute la fin de semaine. Ce coût supplémentaire variera d'un individu à l'autre et selon le choix des menus de son équipe. Les étudiants doivent obtenir un résultat de 3 paliers ou plus au test de course navette pour participer à ce cours.

**109-790-02 PATINAGE**  
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des différents gestes du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

**ENSEMBLE 3 : AUTONOMIE ET ACTIVITÉ PHYSIQUE**

**Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.** Les cours du troisième ensemble visent à amener l'étudiant à intégrer à son mode de vie une activité physique de façon à en retirer les effets bénéfiques sur sa condition et sa santé, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. D'une part, pendant les heures-contact, l'étudiant applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique régulière et suffisante de l'activité physique, dans une perspective de santé, et par la planification, la réalisation et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques. D'autre part, l'étudiant a l'occasion de mettre en pratique et de valider ce programme sous la supervision de son professeur. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant de réaliser des travaux théoriques, d'améliorer son niveau de pratique de l'activité physique et d'acquies de saines habitudes de vie.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes et leur pondération est de 1-1-1.

**109-910-02 NATATION**  
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement technique des styles suivants : crawl, brasse, dos crawlé à l'aide d'un entraînement individuel et par équipe. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

**109-920-02 HOCKEY**  
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des principaux gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments de jeu d'équipe du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui

savent patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

**109-930-02 VOLLEY-BALL**  
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du volley-ball afin d'avoir un niveau de jeu intéressant. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

**109-940-02 (A-H) CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE**  
Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de

musculature et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

**109-945-02**

**DANSE AÉROBIE**

Prise en charge de ses apprentissages dans une perspective d'amélioration et de perfectionnement de l'entraînement aérobic et musculaire sur de la musique rythmée. Ce cours comportera des laboratoires d'expérimentation de différentes méthodes d'entraînement en groupe (par exemple : danse aérobic classique, danse aérobic avec saut, danse aérobic avec steppe, aérobic) et sera directement lié à la création et à la planification d'une séance d'activité physique rythmée. L'étudiant sera amené à préparer et à réaliser une séance d'activités de groupe vers la fin de la session.

**109-950-02**

**MUSCULATION**

Deux séances d'une heure par semaine. Élaboration et application d'un programme personnel d'entraînement. Apprendre à gérer un programme personnel d'entraînement en salle de musculature. Réaliser des objectifs personnels selon ses besoins et ses intérêts dans une perspective de santé et d'efficacité.

**109-970-02**

**BADMINTON**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

**109-980-02**

**(Cours offert à l'hiver seulement)**

**CYCLOTOURISME**

Randonnée cycliste en petits groupes. Notions de sécurité, de techniques de route, d'inspection mécanique, d'achat et d'entretien d'équipement. Élaboration et application d'un programme personnel d'entraînement durant les mois de février, mars et avril. Randonnée d'une journée (65 km) et une autre de deux jours (65 à 85 km par jour) au mois de mai. Séances théoriques de deux heures par semaine durant quatre semaines. L'étudiant doit fournir une bicyclette en bon état (10 vitesses minimum). Coût : 50 \$ pour l'hébergement et deux repas. Les étudiants doivent obtenir un résultat de 5 paliers ou plus au test de course navette pour participer à ce cours.

**109-990-02**

**PATINAGE**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

**ENSEMBLE 3 : AUTONOMIE ET ACTIVITÉ PHYSIQUE**

**Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.** Les cours du troisième ensemble visent à amener l'étudiant à intégrer à son mode de vie une activité physique de façon à en retirer les effets bénéfiques sur sa condition et sa santé, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. D'une part, pendant les heures-contact, l'étudiant applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique régulière et suffisante de l'activité physique, dans une perspective de santé, et par la planification, la réalisation et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques. D'autre part, l'étudiant a l'occasion de mettre en pratique et de valider ce programme sous la supervision de son professeur. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant de réaliser des travaux théoriques, d'améliorer son niveau de pratique de l'activité physique et d'acquiescer de saines habitudes de vie.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes et leur pondération est de 1-1-1.

**109-910-02 (A – H)**

**109-910-02 (A-H)**

**NATATION**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement technique des styles suivants : crawl, brasse, dos crawlé à l'aide d'un entraînement individuel et par équipe. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

**109-920-02 (A-H)**

**HOCKEY**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des principaux gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments de jeu d'équipe du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui savent patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

**109-930-02 (A-H)**

**VOLLEY-BALL**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du volley-ball afin d'avoir un niveau de jeu intéressant. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

**109-940-02 (A-H)**

**CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE**

Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de musculature et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

**109-945-02 (A-H)**

**DANSE AÉROBIE**

Prise en charge de ses apprentissages dans une perspective d'amélioration et de perfectionnement de l'entraînement aérobic et musculaire sur de la musique rythmée. Ce cours comportera des laboratoires d'expérimentation de différentes méthodes d'entraînement en groupe (par exemple : danse aérobic classique, danse aérobic avec saut, danse aérobic avec steppe, aérobic) et sera directement lié à la création et à la planification d'une séance d'activité physique rythmée. L'étudiant sera amené à préparer et à réaliser une séance d'activités de groupe vers la fin de la session.

**109-950-02 (A-H)**

**MUSCULATION**

Deux séances d'une heure par semaine. Élaboration et application d'un programme personnel d'entraînement. Apprendre à gérer un programme personnel d'entraînement en salle de musculature. Réaliser des objectifs personnels selon ses besoins et ses intérêts dans une perspective de santé et d'efficacité.

**109-970-02 (A-H)****BADMINTON**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

**109-980-02 (H)****CYCLOTOURISME**

Randonnée cycliste en petits groupes. Notions de sécurité, de techniques de route, d'inspection mécanique, d'achat et d'entretien d'équipement. Élaboration et application d'un programme personnel d'entraînement durant les mois de février, mars et avril. Randonnée d'une journée (65 km) et une autre de deux jours (65 à 85 km par jour) au mois de mai. Séances théoriques de deux heures par semaine durant quatre semaines. L'étudiant doit fournir une bicyclette en bon état (10 vitesses minimum). Coût : 40 \$ à 50 \$ pour l'hébergement et deux repas. Les étudiants doivent obtenir un résultat de 5 paliers ou plus au test de course navette pour participer à ce cours.

**109-990-02 (A-H)****PATINAGE**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

**LE CHEMINEMENT EN ANGLAIS (LANGUE SECONDE)**

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour but d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant devra acquérir des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants du collégial, les deux ensembles de cours en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux cours sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier cours demeurent implicites dans les standards du deuxième cours.

Le premier cours, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise. Il propose une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième cours, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant. Bien que les quatre éléments de la compétence soient enseignés, on porte une attention particulière aux habiletés langagières exigées des étudiants selon leur programme, c'est-à-dire qu'on y consacre plus de temps et d'activités et qu'on y accorde une plus grande valeur lors de l'évaluation.

**Classement en anglais**

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants du collégial, les deux ensembles de cours sont répartis selon quatre niveaux. Pour classer les nouveaux étudiants, le Collège utilise un système de **classement en deux étapes**, mis sur pied et géré par le Département de langues.

1. Lorsque l'étudiant se présente pour faire son choix de cours, il subit un premier test qui évalue principalement sa **compréhension**. Le résultat obtenu permet de l'orienter vers un niveau de cours.
2. Ce classement est toutefois provisoire et doit être confirmé par une seconde étape d'évaluation qui a lieu à la première semaine de la session. Au premier cours, le professeur organise des activités destinées à évaluer l'**expression orale** et l'**expression écrite** de ses étudiants. Suite à une appréciation globale des capacités d'un étudiant, il peut recommander son changement de niveau. L'étudiant doit alors se présenter au coordonnateur du département pour une dernière vérification et, s'il y a lieu, celui-ci informe le Collège du changement de niveau.

Il va sans dire que l'étudiant **doit être présent** à chacune des étapes de l'épreuve de classement et collaborer pour permettre une juste évaluation de ses capacités. En outre, il est essentiel que l'étudiant passe le test de façon honnête. En effet, tout reclassement ultérieur peut engendrer des retards dans le cheminement scolaire

Formation en anglais langue seconde

		100	GNA
		Formation générale commune	Formation générale propre
Niveau 1	Énoncé de la compétence	<i>Comprendre et exprimer des messages simples en anglais</i>	<i>Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité, à partir de sujets familiers, concrets et pragmatiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>de dégager le sens d'un texte d'intérêt général d'environ 500 mots;</li> <li>de rédiger un court texte d'environ 200 mots;</li> <li>de dégager le sens d'un message oral simple d'au moins 3 minutes;</li> <li>de s'exprimer oralement pendant environ 2 minutes.</li> </ul>	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> <li>de dégager le sens d'un texte authentique d'environ 500 mots lié à son champ d'études;</li> <li>de rédiger un court texte d'environ 200 mots lié à son champ d'études;</li> <li>de dégager le sens d'un message oral simple d'environ 3 minutes;</li> <li>de s'exprimer oralement dans une communication intelligible d'environ 2 minutes liée à son champ d'études.</li> </ul>
		101	GNS ou GNT
Niveau 2	Énoncé de la compétence	<i>Communiquer en anglais avec une certaine aisance.</i>	<i>Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève. [Répartition selon les programmes d'études]</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> <li>de dégager le sens d'un texte clair d'intérêt général d'environ 750 mots;</li> <li>de rédiger un texte clair et cohérent d'environ 300 mots sur un sujet familier;</li> <li>de dégager le sens d'un message oral authentique d'environ 5 minutes;</li> <li>de s'exprimer oralement dans une communication intelligible, structurée et cohérente d'environ 3 minutes à partir d'un sujet d'intérêt général.</li> </ul>	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> <li>de dégager le sens d'un texte clair d'environ 750 mots lié à son champ d'études;</li> <li>de rédiger un texte clair et cohérent d'environ 300 mots lié à son champ d'études;</li> <li>de dégager le sens d'un message oral authentique d'environ 5 minutes;</li> <li>de s'exprimer oralement dans une communication intelligible, structurée et cohérente d'environ 3 minutes sur un sujet lié à son champ d'études.</li> </ul>

		102	GPS ou GPT
Niveau 3	Énoncé de la compétence	<i>Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.</i>	<i>Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève. [Répartition selon les programmes d'études]</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> <li>de dégager les éléments pertinents d'un texte authentique d'environ 1000 mots à portée socioculturelle ou littéraire;</li> <li>de rédiger un texte clair, structuré et cohérent d'environ 400 mots sur une question à portée socioculturelle ou littéraire;</li> <li>de dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire d'environ 7 minutes;</li> <li>d'exprimer oralement un message clair et cohérent d'environ 5 minutes sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire.</li> </ul>	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> <li>de dégager les éléments pertinents d'un texte authentique d'environ 1000 mots lié à son champ d'études;</li> <li>de produire des communications écrites d'environ 500 mots liées à son champ d'études, accessibles à un non-expert;</li> <li>de dégager le sens d'un message oral d'environ 7 minutes lié à son champ d'études;</li> <li>de produire un message oral de 5 à 8 minutes lié à son champ d'études.</li> </ul>
		103	GPA
Niveau 4	Énoncé de la compétence	<i>Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.</i>	<i>Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> <li>de présenter oralement une analyse claire, cohérente et structurée d'au moins 6 minutes d'une production socioculturelle ou littéraire;</li> <li>de rédiger une analyse claire, cohérente et structurée d'au moins 600 mots d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</li> </ul>	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> <li>de communiquer un message de 6 à 9 minutes lié à son champ d'études et accessible à un non-expert;</li> <li>d'analyser des textes complexes d'au moins 1000 mots liés à son champ d'études;</li> <li>de rédiger un texte d'au moins 600 mots lié à son champ d'études et accessible à un non-expert;</li> <li>de transmettre un message à partir de sources en français.</li> </ul>

## LES COURS COMPLÉMENTAIRES

La formation menant au diplôme d'études collégiales comprend deux cours complémentaires totalisant 90 heures. Ces cours visent à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la formation spécifique de son programme d'études.

Les étudiants du programme Sciences humaines peuvent choisir parmi les cours suivants.

### COURS COMPLÉMENTAIRES ♦ DESCRIPTIF DES COURS

\* *Le Collège se réserve le droit d'annuler un cours complémentaire lors d'une session où il n'y aurait pas un nombre suffisant d'inscriptions.*

#### 145-GPA-SL (A)

##### EXPLORATION DE LA NATURE

Le cours Exploration de la nature permet à l'étudiant de prendre contact avec la nature en appliquant la démarche scientifique. Il sera donc en mesure de mieux comprendre les liens d'interdépendance entre l'être humain et l'environnement naturel. En équipe avec ses pairs, il abordera la diversité des êtres vivants, leurs relations mutuelles et leurs relations avec les composants non vivants du milieu naturel. Il vivra une immersion en milieu naturel durant une fin de semaine et lors de quelques excursions et visites plus brèves dans le cadre de l'horaire normal de cours. À ces occasions il devra respecter des protocoles et utiliser des instruments de collecte de données. Il présentera, en équipe, ses résultats oralement et par écrit. L'ensemble du processus sera discuté et évalué en groupe à la fin des activités.

#### 202-GPA-SL (H)

##### ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Ce cours de science pour les non-scientifiques sera organisé autour de concepts-clés en science : la radiation, l'eau, l'air et l'énergie. Il présentera de façon rigoureuse des notions scientifiques, tout en s'efforçant de les rendre accessibles. L'étudiant sera amené à connaître les aspects positifs et négatifs des développements technologiques et à prendre conscience des impacts environnementaux. Le but ultime de ce cours étant évidemment qu'une personne bien informée est un citoyen responsable.

#### 202-GPB-SL (H)

##### LA CHIMIE DANS NOTRE ASSIETTE

Ce cours complémentaire, accessible aux non-scientifiques, a pour but d'amener les étudiants à bien se nourrir et ainsi à demeurer en bonne santé. En ce sens, il complète les cours d'éducation physique qui sensibilisent déjà à l'importance de l'activité physique. Dans ce cours, les étudiants pourront acquérir des connaissances sur des sujets d'actualité reliés à l'alimentation, développer un sens critique et se forger une opinion éclairée sur les enjeux et les défis de l'alimentation au XXI<sup>e</sup> siècle. Par le biais de la méthode scientifique, les étudiants feront des observations de phénomènes, se questionneront, poseront des hypothèses et effectueront des expériences impliquant des manipulations simples et amusantes à partir des aliments que l'on retrouve dans sa cuisine.

Un cours qui abordera des sujets tels que :

- Les carburants de notre organisme : lipides, glucides, protéines;
- Les gras *trans* et saturés, les oméga-3, les OGM, les antioxydants...;
- Les certifications BIO et équitables;
- Les édulcorants : sucré, sans sucre?
- Décoder les étiquettes des produits, les calories...;
- L'alcool (la fermentation, les levures, ...).

#### 203-GPB-SL (A – H)

##### INTRODUCTION À L'ASTRONOMIE

Ce cours transportera les étudiants dans un séjour d'exploration de Mercure à Pluton, de la Voie lactée à Andromède, de la théorie du Big Bang aux trous noirs. Il visera à informer les étudiants, non seulement sur les bases fondamentales de l'astronomie, mais aussi sur les plus récentes découvertes de la cosmologie. Les différentes missions spatiales portant sur l'exploration de notre système solaire seront étudiées, ainsi que les projets futurs visant à la recherche de vie extraterrestre. De plus, ce cours qualitatif offrira aux étudiants l'opportunité d'apprendre et de débattre sur la place de l'humain dans l'univers, lors d'une étude de l'astrobiologie et de l'évolution de la vie sur la terre.

#### 243-GPB-SL (A – H)

##### LES TECHNOLOGIES D'AUJOURD'HUI, CELLES DE DEMAIN ET LEURS ENJEUX

Ce cours permettra de comprendre les enjeux de la technologie d'aujourd'hui et de demain, afin de prendre des décisions plus éclairées et responsables, tant individuellement (comme consommateur) que collectivement (comme citoyen). Y seront présentés :

- 1- les bases des systèmes d'énergie;
- 2- les grands systèmes de télécommunications;
- 3- les technologies de l'information, l'évolution probable de la domotique et de la robotique;
- 4- les fondements technologiques et l'évolution de la nanotechnologie;
- 5- l'interdépendance des diverses technologies avec la science, l'économie et la société.

#### 340-GPC-SL (A)

##### LA PHILOSOPHIE DE L'ENVIRONNEMENT

Le progrès scientifique et technologique, joint à l'industrialisation ont bouleversé et métamorphosé radicalement l'environnement, et ce, au point que plusieurs s'inquiètent aujourd'hui pour l'avenir de l'espèce humaine et de la nature en général. Le but de ce cours consistera, dans un premier temps, à comprendre comment la relation de l'homme avec la nature s'est sensiblement modifiée depuis l'époque Moderne et comment cette modification permet d'expliquer, en partie, les problèmes que le surdéveloppement a occasionnés dans notre environnement. Dans un deuxième temps, après avoir analysé l'idéologie sous-jacente à la science et à la technologie, nous nous interrogerons sur la responsabilité que nous avons envers les êtres non humains de même qu'envers les futures générations. Enfin, après avoir identifié certains problèmes environnementaux actuels, nous réfléchirons sur les enjeux qu'ils suscitent et les solutions possibles que l'on pourrait y apporter en se référant principalement à deux courants philosophiques importants, le courant environnementaliste en général et celui de l'écologie profonde qui exige un dépassement de la perspective anthropocentriste et humaniste.

#### 340-GPD-SL (H)

##### PHILOSOPHIE DE L'ART

Ce cours a pour but d'initier une réflexion sur l'art et sur les arts qui met l'accent sur les principaux problèmes qui relèvent de la production artistique contemporaine, tels que la commercialisation de l'art et l'apparition de l'art de masse, son uniformisation et sa reproductibilité technique, son émancipation par rapport à toute règle, son impact politique et social, le scepticisme et l'incompréhension qu'elle génère dans le public, etc. Une introduction aux principales théories philosophiques sur l'art qui ont marqué la pensée occidentale permettra de mieux vous situer face à ces questions ainsi qu'à cerner l'originalité de la production artistique contemporaine.

#### 510-GPA-03 (H)

##### INITIATION AU DESSIN

Dans ce cours, l'étudiant devra réaliser une production graphique par l'utilisation de procédés simples de dessin. Pour cela il y aura :

- 1- identification des différents types et différentes approches du dessin (observation, mémorisation et imagination; approche linéaire, de plans ou de valeurs) et utilisation des principaux éléments de la langue plastique;
- 2- expérimentation des divers éléments du dessin: le point, la ligne, la masse, les valeurs, les textures, le modelé, la perspective;
- 3- application des règles élémentaires de la composition : les approches et les modes d'organisation d'une image.

**510-GPC-SL (A)****INITIATION À LA PEINTURE**

Le cours complémentaire intitulé Initiation à la peinture s'adresse à tous les étudiants intéressés par les techniques de peinture. À partir d'exercices pratiques et progressifs, l'étudiant développera une compréhension du langage chromatique et de son incidence sur son environnement. Il acquerra une habileté dans les divers procédés picturaux et, à partir d'une terminologie appropriée, il saura porter un regard critique sur son travail ainsi que sur celui des autres.

**530-GPK-SL (A)****CINÉMA HOLLYWOODIEN**

Le cours proposé correspond à la culture des étudiants : ils aiment le cinéma américain, et c'est souvent le seul qu'ils connaissent. L'objectif de ce cours est de leur expliquer la mécanique du cinéma de consommation courante (et ses limites). Les étudiants intégreront certains apprentissages comme la structure des récits et les fonctions des personnages pour mieux comprendre ce que propose le cinéma de divertissement. Ils apprendront à devenir critiques face à la mise en scène spectaculaire des films hollywoodiens.

**530-GPM-SL (H)****CINÉMA DE LA RÉALITÉ**

Le cinéma de la réalité devrait concerner tous les étudiants, dans la mesure où il vise à leur faire prendre conscience qu'il y a autant de mise en scène (ou de manipulation) dans le documentaire et le reportage que dans le cinéma de fiction. Ce cours en communication permettra de distinguer l'information, l'éditorial ou la propagande, et surtout de comprendre le processus du constat, de l'analyse et de l'intervention. Bref, l'étudiant dégagera les types de mise en scène pour mieux cerner les types de discours.

**550-GPA-03 (A – H)****INSTRUMENT PIANO**

Dans ce cours, l'étudiant apprendra à jouer du piano. Il apprendra à lire la musique : les accords, les mélodies et les rythmes. Il sera capable à la fin du cours de jouer en solo ou en duo une pièce classique, populaire, blues ou jazz. Ce cours permet de développer l'oreille, le sens rythmique et la coordination. Par des auditions dirigées, l'étudiant saura reconnaître des procédés de composition simples et les compositeurs les plus importants.

**560-GPL-SL (A)****THÉÂTRE**

Ce cours permettra à l'étudiant de réaliser une représentation théâtrale, dans un contexte de création ou d'interprétation, à partir des éléments de base du langage et des techniques propres au théâtre. Il devra d'abord reconnaître les principaux modes du théâtre et identifier ses particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres. Des exercices en atelier lui permettront de se familiariser avec la notion de « présence » de l'acteur, avec le corps et la voix comme outils d'expression, ainsi qu'avec la mise en application des notions de jeu, le développement de l'écoute, le rapport au texte, la construction d'un personnage, l'initiation à la mise en place, etc. Le dernier tiers de la session permettra à l'étudiant de mettre à profit les notions expérimentées en atelier, dans la production d'une représentation théâtrale.

**560-GPM-SL (H)****INITIATION PRATIQUE AU BALLETT CONTEMPORAIN**

Ce cours permettra à l'étudiant de réaliser une production artistique en danse. Il identifiera les particularités du ballet : son histoire, son vocabulaire, ainsi que les notions techniques reliées à sa pratique. Il utilisera ensuite le médium :

- 1- utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage : exercices pratiques contenant des éléments techniques à la barre et au centre, enchaînements dansés au centre, déplacements divers;
- 2- application adéquate des techniques artistiques : mise en pratique de l'attitude et la discipline exigées par le style d'entraînement en ballet;
- 3- respect des exigences du mode de production : étude et répétition de chorégraphies variées.

**601-GPL-SL (H)****ATELIER DE CRÉATION LITTÉRAIRE**

La compétence de ce cours consiste, selon son énoncé ministériel, à « réaliser une production artistique ». Plus précisément, il s'agit d'écrire des textes de fiction devant appartenir aux différents genres littéraires que constituent le récit, la poésie ou le théâtre. Ce cours se distingue donc grandement des cours de français de la formation générale, dans la mesure où ceux-ci exigent essentiellement des étudiants qu'ils acquièrent et maîtrisent des habiletés langagières de nature analytique. En leur demandant de pratiquer l'écriture de fiction, ce cours permet donc aux étudiants d'aborder un type d'écriture qu'ils ne voient pas ou à peu près pas dans les cours de formation générale. En outre, ce cours ne comporte aucune lecture obligatoire d'œuvre littéraire, ce qui tranche tout à fait par rapport aux cours de la formation générale qui sont organisés en fonction de la lecture obligatoire d'œuvres des littératures française et québécoise. Enfin, ce cours de création littéraire offre aux étudiants la chance de développer, tout en améliorant la maîtrise de la langue écrite, un imaginaire qui, n'étant plus celui d'écrivains spécifiques, est le fruit d'un travail qui leur est propre.

**607-GNA-03 (A – H)****ESPAGNOL 1**

**Communiquer dans la langue espagnole de façon restreinte.** Ce cours s'adresse aux étudiants débutants en espagnol et il est axé sur l'acquisition des structures de base : l'audition et la compréhension, l'expression orale, l'initiation à la lecture et l'introduction à l'expression écrite. Il s'agit de communiquer dans la langue espagnole de façon restreinte, c'est-à-dire de saisir le sens de messages oraux et lus, d'exprimer oralement des messages simples et de rédiger de courts textes sur des sujets donnés.

**607-GNB-03 (A – H)****ESPAGNOL 2**

**Communiquer dans la langue espagnole sur des sujets familiers.** Ce cours s'adresse aux étudiants qui ont déjà une certaine connaissance de la langue espagnole et il est axé sur la continuation de l'acquisition des structures de base et sur leur approfondissement. Il s'agit de saisir le sens de messages entendus et lus, d'exprimer oralement des messages de base et d'écrire des textes sur des sujets donnés avec des phrases de complexité moyenne.

**607-GPA-03 (A)****ESPAGNOL 3**

**Communiquer avec une certaine aisance dans la langue espagnole.** Ce cours s'adresse à l'étudiant qui a atteint un niveau intermédiaire. Il lui permet d'approfondir ses connaissances de la langue. Il s'agit de comprendre des messages entendus et lus, d'exprimer oralement des messages variés et d'écrire des textes sur des sujets donnés.

**609-GNA-03 (A – H)****ALLEMAND 1**

**Communiquer dans la langue allemande de façon restreinte.** Dans ce cours basé sur une approche communicative, l'étudiant débutant apprend les structures et le vocabulaire de base de la langue pour arriver à comprendre et à s'exprimer de façon restreinte dans des situations de la vie courante.

**616-GNA-SL****ARABE 1**

Le but de ce cours est d'initier l'étudiant débutant à l'expression orale en arabe et à le familiariser avec certains aspects des pays arabophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devra être capable de s'exprimer oralement en arabe dans un nombre limité de situations de la vie courante. Cela se fera par l'initiation à la prononciation, à la représentation écrite, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base.

**616-GNB-SL****ARABE 2**

Ce cours a pour but d'amener l'étudiant capable de s'exprimer oralement en arabe de façon limitée, dans un certain nombre de situations de la vie courante, à améliorer ses connaissances en arabe et ses notions culturelles des pays arabophones afin de pouvoir communiquer plus efficacement dans les domaines d'intérêt personnel.